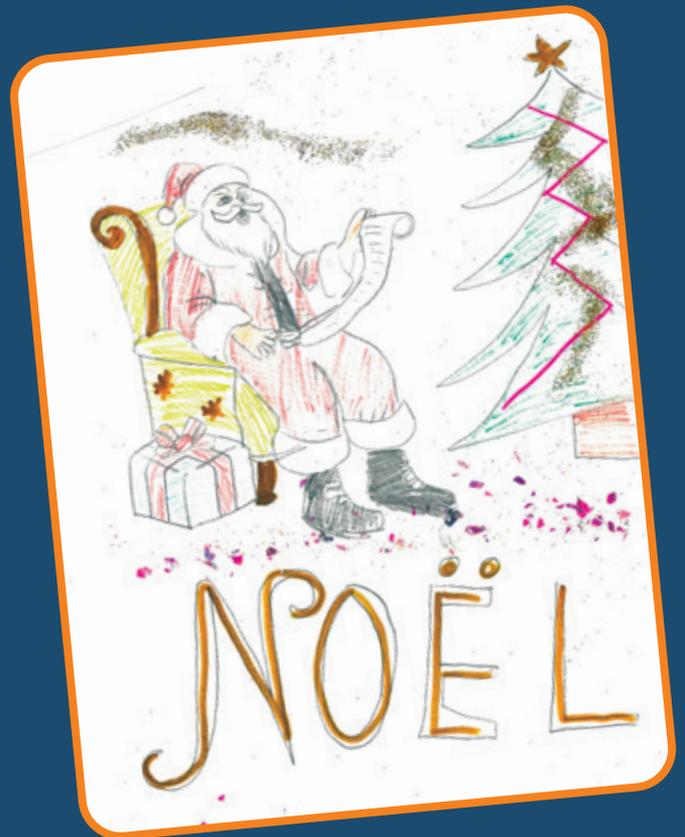




Dessins gagnants du concours du conseil  
municipal des jeunes  
« Dessine le Noël de tes rêves »



**LE MONASTIER SUR GAZEILLE**

[www.le-monastier-sur-gazeille.net](http://www.le-monastier-sur-gazeille.net)

# Intermarché



Rayon BIO LIQUIDE VRAC

Casiers Amazon

Pain cuit sur place

Drive



## TOUT VOTRE MAGASIN CONTRE LA VIE CHÈRE

LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE • Route du Puy • 04 71 08 30 55

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30  
Le dimanche de 8h30 à 12h30

*Fabien Chabannes Services*

06 26 70 10 39 - [fabienchabannes.services@gmail.com](mailto:fabienchabannes.services@gmail.com)

## Ets GENTES COMBUSTIBLES

Z.A. Les Coustilles - 43150 LAUSSONNE

Tél. 04 71 05 18 13

## Frédéric Chapus

Platrier-Peintre

Lotissement Bellevue  
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

06 74 25 79 78



**BONNEFOY TP**

- TRAVAUX PUBLICS
- TERRASSEMENT
- ASSAINISSEMENT
- LOCATIONS D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR

Rte de St Front 43260 Lantriac - 06.62.98.94.43

**AB2R**  
Aménagements - Bureau d'études  
Réseaux - Routes

**HYDRAULIQUE ET INGENIERIE DES INFRASTRUCTURES**

- Eau potable
- Assainissement
- Gestion des eaux pluviales
- Continuité écologique
- Aménagements d'espaces publics
- Urbanisme opérationnel
- Dossiers réglementaires
- Électrification rurale

Tél. : 04 71 04 97 55 // [contact@ab2r.fr](mailto:contact@ab2r.fr) // [www.ab2r.fr](http://www.ab2r.fr)

**Auvergne ASCENSEURS**

ASCENSEURS privés & publics  
MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS  
PORTES PIÉTONNES

249, av. Blaise-Pascal - ZI de Bombes  
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE  
[contact@auvergne-ascenseurs.fr](mailto:contact@auvergne-ascenseurs.fr) / 04 71 57 53 69  
[www.auvergne-ascenseurs.fr](http://www.auvergne-ascenseurs.fr)

**sarl. FAURE**  
Maçonnerie - Charpente  
Bâtiments agricoles - Fosses

Zone Artisanale Le Pinet - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille  
Tél. 04 71 03 86 70  
email : [fauremanuel@wanadoo.fr](mailto:fauremanuel@wanadoo.fr)  
Siret : 418 533 337 000 22

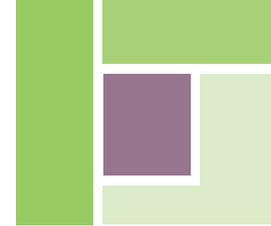
**Cegelec**

www.cegelec-infra.com

Réseaux Auvergne Drôme Ardèche  
Le Puy Infrastructures  
475 Rue de Chassende  
43000 LE PUY EN VELAY  
Tél. : +33 (0)4 71 07 23 40

- Réseaux HTA/BT souterrains et aériens
- Raccordements de postes de transformation
- Génie civil Réseaux Télécom
- Réseaux gaz
- Eclairage Public (travaux neufs et maintenance)
- Mise en valeur du patrimoine
- Câblage électrique, sécurisation de centrales solaires (travaux neufs et repowering)
- Liaison inter éoliennes de parcs éoliens.

Infrastructures d'énergie  
ENR (Solaire et éolien)



# Editorial

de Michel Arcis, Maire du Monastier-sur-Gazeille

Quelle « chienlit » ! Quelle honte ! Quel gâchis ! Autant de façons d'exprimer le sentiment de colère que provoque la situation dans laquelle se trouve notre pays. Alors que nous aurions besoin de débats de fond et de réformes structurelles, de perspectives et d'une vision claire porteuse d'espoir, nous assistons à un festival de bêtise, de démagogie et d'incompétence. Alors que nous devrions affronter collectivement les immenses défis que nous devons relever, notre pays n'a jamais été aussi divisé. Cette catastrophe, elle était pourtant annoncée depuis bien longtemps mais comme toujours, nous avons refusé de voir l'iceberg qui s'approchait dangereusement de notre Titanic qu'on imaginait insubmersible, en nous disant qu'après tout, on s'en était toujours sorti, alors pourquoi les choses devraient-elles changer ? Cette fois, l'heure est pourtant grave : notre dette est colossale et notre pays est désormais au bord du naufrage, piloté sur une mer démontée par un équipage hétérogène composé de loups de mer et de nombreux marins d'eau douce dont certains rêvent de devenir capitaine. Certes, comme d'habitude, on peut continuer à se dire que la question de l'endettement du pays ne date pas d'hier, que d'autres pays sont pires que nous, que la France millénaire ne peut pas faire faillite et qu'elle pourra par conséquent bénéficier en dernière minute d'un traitement de faveur. Mais pour une fois, il faut bien se rendre à l'évidence : la fuite en avant incontrôlée à laquelle nous assistons nous conduit vers un précipice rendu inévitable par un chaos politique sans fin. Comment en est-on arrivés à une dette de 3 387 milliards qui continue d'augmenter d'environ 344 millions par jour !!! 3 387 000 000 000 euros !!! Tellement de zéros qu'on a du mal à se rendre compte de ce que cela représente. Cette faillite économique et politique que nous vivons actuellement a bien évidemment des causes multiples et si l'irresponsabilité et l'inconséquence d'une partie de nos élus nationaux actuels contribuent à nous enfoncer chaque jour un peu plus vers l'abîme, ces élus qui ont malgré tout été désignés démocratiquement ne peuvent cependant pas être considérés comme les seuls coupables de tous nos maux. Le spectacle médiocre auquel nous assistons depuis des mois, où tout le monde parle en même temps mais ne s'écoute pas, où les croche-pattes des uns font trébucher les autres, est en effet le résultat pitoyable d'années de répétitions durant lesquelles un grand nombre de leurs prédécesseurs, au lieu de fédérer, ont principalement cherché à diviser pour régner et se garantir une place au soleil, et ont aussi progressivement perdu la confiance des Français en multipliant les affaires d'emplois fictifs, de copinages, de prises illégales d'intérêts, de mensonges les yeux dans les yeux et de promesses non tenues. Avant nos élus actuels, il y en a eu d'autres tout aussi en décalage avec la réalité qui se sont contentés d'appliquer

encore et toujours les mêmes recettes insipides, soit par manque de vision, soit par manque de compétences, soit par dogmatisme politique, et qui n'ont jamais cherché à se remettre en question, à innover ou à s'adapter face à un monde en perpétuelle mutation. Pendant des décennies, ces professionnels de la communication, mais visiblement pas de la gestion ou de l'intérêt collectif, ont dépensé avec générosité et sans compter l'argent des autres, le nôtre, et ils ont maintenu une paix sociale à coup de milliards, en disant à leurs électeurs ce qu'ils avaient envie d'entendre et en balayant la plupart des problèmes sous le tapis. Ils ont trop souvent fait de l'impôt une solution de facilité pour financer leurs politiques parfois aventureuses, sans jamais chercher à réduire les dépenses et sans rechercher de nouvelles sources de revenus en faisant par exemple évoluer notre système productif ou en tentant de moraliser le monde de la Finance. Ils sont donc eux aussi en grande partie responsables de notre situation économique actuelle et de notre dette qui est passée progressivement de 100 milliards d'euros en 1980, à plus de 350 en 1990, puis à plus de 800 en 2000, puis à plus de 1600 en 2010, pour désormais dépasser les 3387 milliards au moment où j'écris cet Edito. En contribuant à surendetter la France, ils ont collectivement placé son destin entre les mains d'investisseurs étrangers uniquement intéressés par l'appât du gain, de gigantesques nébuleuses déshumanisées qui se moquent totalement des conséquences innombrables de leur rapacité sur les citoyens du monde et qui ont fait de notre planète une sorte de grand Monopoly sur lequel elles s'affrontent pour gagner toujours plus et payer toujours moins. En refusant de mettre en place les réformes structurelles indispensables, ils nous ont laissé pour principal héritage un pays dans une situation de grande vulnérabilité face à des demandes et des besoins que l'on ne pourra pas satisfaire, face à un monde instable avec des leaders qui le sont tout autant et face à un réchauffement climatique dont personne n'a voulu entendre parler.

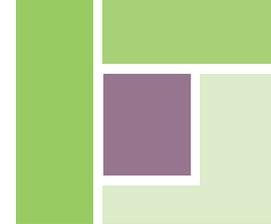
Toutefois, cette faillite, c'est aussi celle d'une France qui n'a pas compris qu'elle ne pourrait pas faire face seule à une mondialisation incontrôlée et qu'elle devait jouer un rôle essentiel au sein d'une Europe unie, certes perfectible, mais constituant notre seule planche de salut face à des grandes puissances économiques agressives et à des populistes sans foi ni loi aux quatre coins de la planète. C'est celle d'un système politique basé sur un Etat fort qui rechigne à se réformer en profondeur et qui veut continuer à centraliser tous les pouvoirs envers et contre tous. C'est celle d'un Etat Providence qui a placé notre pays sous perfusion en créant une forme de dépendance à la dépense publique qui a en partie étouffé l'esprit d'initiative .../...



et d'entreprise, et qui a contribué à déresponsabiliser chaque jour un peu plus ses citoyens. C'est celle d'une haute administration toute puissante qui a transformé les Français en statistiques, une élite pleine de certitudes mais tellement loin des réalités de notre quotidien, qui tire les ficelles dans l'ombre et qui, avec une grande subtilité, laisse croire aux élus de passage qu'ils ont encore un semblant de pouvoir et qu'ils peuvent, comme par magie, passer d'un ministère à l'autre du jour au lendemain dans un vaste jeu de chaises musicales. C'est enfin celle de présidents successifs grisés par le pouvoir et les ors de la République qui ont aussi contribué à préparer cette déroute en désacralisant et en décrédibilisant la fonction de Chef de l'Etat, pour finalement devenir des « people » comme les autres jouant un rôle dans une émission de télé-réalité permanente. Pour reprendre la formule célèbre de l'un d'entre eux, qui revient, comme tant d'autres, sur le devant de la scène comme un Chevalier Blanc, le changement, c'est bien maintenant qu'il le faut, mais il ne pourra certainement plus intervenir quoi qu'il en coûte. Il faudra en effet faire avec ce que l'on a, pas avec ce qu'on croit ou voudrait avoir, et il existe désormais 3 387 milliards de raisons d'agir avec une grande prudence. C'est tout d'abord la façon de faire de la politique qui doit changer. Une fois l'hémorragie arrêtée et la banqueroute évitée, nos élus nationaux devront, à un moment ou à un autre, essayer de combler l'énorme fossé qui les sépare désormais des Français et tenter de regagner leur confiance, une tâche qui ne sera pas simple vu le lourd passif. Pour cela, ils devront instaurer une forme de code d'honneur ou de déontologie qu'ils devront s'engager à respecter, ils devront dire ce qu'ils font et enfin faire ce qu'ils disent, et ils devront aussi apprendre à reconnaître leurs erreurs, à en assumer la responsabilité et à en tirer des leçons qui leur serviront ensuite pour mettre en place des stratégies à moyen et long terme qui soient adaptées, applicables et acceptables. Mais ils devront surtout se rappeler qu'on a beau avoir raison et les meilleurs arguments du monde, on ne peut pas avoir raison tout seul, qui plus est contre la majorité. S'il faut bien évidemment un gouvernement crédible pour donner les lignes directrices et prendre des décisions indispensables au bon fonctionnement d'un pays, même si elles sont parfois impopulaires, dans une démocratie, un projet de société se construit ensemble, dans l'échange et dans le compromis et on n'obtient pas l'adhésion à un projet, si bon soit-il, par la contrainte ou par la crainte. On obtient l'adhésion par la pédagogie, par la confrontation d'idées, par les discussions et surtout par l'exemple. Et l'exemple qu'ils nous donnent depuis de trop nombreuses années n'est pas celui que l'on attend de la part d'élus censés diriger une grande puissance, même si celle-ci a perdu de sa superbe. Puisque l'Etat n'a plus les moyens de ses ambitions et n'est donc plus en mesure de tout régenter seul, c'est ensuite la conception même du pouvoir et la façon de l'exercer qui doivent changer. Concrètement,

nos futurs dirigeants devront se résoudre à enfin écouter les professionnels et les experts qui sont quotidiennement sur le terrain et accepter de s'appuyer sur tous ceux qui permettent à la France de fonctionner, en particulier les élus de proximité qui savent mieux que quiconque ce dont leurs concitoyens ont vraiment besoin et qui peuvent permettre de rétablir un certain climat de confiance. Une fois le dialogue rétabli entre les uns et les autres, ils devront engager une véritable décentralisation annoncée depuis des décennies qui leur permettra d'adapter leurs politiques aux réalités des différents territoires et surtout de les rendre plus efficaces et moins coûteuses. De telles évolutions prendront bien évidemment du temps, mais elles constituent des étapes indispensables à franchir pour éviter que la situation ne devienne incontrôlable, mais aussi pour redonner du sens à l'action publique et la rendre plus efficace.

Des changements doivent donc être apportés au sommet de la pyramide et au sein de la classe politique pour sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons, c'est une évidence. Toutefois, ils ne devraient pas se limiter aux seules instances dirigeantes car cette faillite, c'est aussi celle d'un pays que le Général De Gaulle qualifiait déjà « d'ingouvernable » il y a un demi-siècle, où les droits ont remplacé les devoirs, où l'on est prêts à accepter des sacrifices, surtout s'ils sont faits par d'autres et où l'on attend trop souvent que les collectivités et l'Etat fassent à notre place. C'est celle d'une société gangrénée par l'individualisme, où les idéaux ont été sacrifiés sur l'autel d'un consumérisme effréné à l'américaine, et où, comme le disait encore une fois le Grand Charles, chacun « affirme sa passion pour l'égalité en cherchant à bénéficier d'un ou plusieurs privilèges ». C'est aussi celle d'une nation plus violente et divisée que jamais où l'enfer, le fainéant ou celui qui a tort, c'est toujours l'autre, où l'on règle ses problèmes par avocats ou maires interposés, où le dialogue républicain a été remplacé par des monologues entre personnes partageant les mêmes avis, où on ne peut plus rien dire sans être accusé d'être trop pessimiste, trop culpabilisateur, trop « comme ceci » ou trop « comme cela », et où on finit tout simplement par fermer les yeux ou par se taire par crainte de représailles ou d'un lynchage en règle sur des réseaux sociaux où se déversent des flots continus de fiel et de fake news. Pour que les choses changent vraiment, nous devrions donc tous prendre notre part de responsabilités, nous remettre en question et essayer de trouver collectivement des solutions progressives et viables à une crise sociétale et politique qui n'a que trop duré. Nous devrions pour cela accepter d'ouvrir les yeux sur la réalité de l'état de notre pays et de notre société, même si cela nous dérange, tout en nous préparant à accepter que des réformes structurelles importantes soient engagées si nous voulons éviter un scénario « à la grecque ». Il serait toutefois illusoire de s'imaginer que la



réduction des dépenses de fonctionnement au sommet de la pyramide suffira à elle seule à régler la question de la dette qui reste quand même le problème majeur, ce serait trop facile ; ces réformes auront donc inévitablement des répercussions sur notre quotidien car une grande partie des dépenses de l'Etat servent à financer l'action publique, que ce soit la police, la justice, l'éducation ou encore la santé, des domaines dont on attend toujours plus, notamment pour les raisons évoquées précédemment, et qui sont depuis trop longtemps en grande difficulté.

En attendant que ce jour arrive et que le bon sens finisse par l'emporter, rien ne nous empêche de faire dès à présent ce qui est déjà en notre pouvoir pour changer les choses. Chacun a en effet, à son niveau, la possibilité d'agir sans toujours attendre des autres qu'ils fassent le premier pas. Aide-toi, le ciel t'aidera ! En tant que citoyens, nous pouvons par exemple choisir de nous prendre en main, en commençant par balayer devant notre porte sans toujours attendre que quelqu'un le fasse à notre place, ou en devenant des acteurs engagés au service du collectif. Nous pouvons aussi décider de replacer de vraies valeurs humanistes au cœur de notre projet de société et adapter les fondamentaux de notre Pacte Républicain au monde contemporain dans lequel nous vivons : Liberté, oui, mais qui s'arrête là où commence celle des autres ; Egalité, oui, mais d'abord en devoirs puis en droits ; Fraternité, avant toute chose, mais aussi Solidarité et Tolérance, pour que nous puissions mieux vivre ensemble dans des temps qui s'annoncent particulièrement troublés et propices au repli sur soi. En tant que consommateurs, notre façon de consommer a aussi une incidence considérable sur notre système économique basé sur la croissance et constitue donc un geste politique : en achetant local, nous permettons à des commerces locaux et à des entreprises locales de vivre et nous pouvons donc générer des ressources pour notre économie ; en achetant sur internet en revanche, on enrichit principalement des intermédiaires qui font venir des containers entiers de produits fabriqués à l'autre bout de la planète, avec les conséquences que l'on connaît, et dans des conditions souvent déplorable. Charité bien ordonnée commence par soi-même ! A notre niveau, en tant qu'élus, nous faisons depuis longtemps maintenant tout notre possible pour que les choses évoluent, en nous efforçant de montrer, par l'exemple, que rien n'est impossible quand on veut s'en donner la peine. Année après année, pas à pas, nous poursuivons notre chemin en gardant le cap, sans jamais fléchir ni renoncer à notre idéalisme pragmatique, avec pour principaux objectifs la défense de l'intérêt collectif et le développement de notre commune et de son territoire. Parce qu'à la différence de l'Etat, et fort logiquement du reste, nous devons présenter des budgets en équilibre en recettes et en dépenses, nous veillons depuis toujours à maîtriser ces dernières et à ne pas créer de charges de fonctionnement supplémentaires sans qu'elles soient au moins en partie couvertes par

de nouvelles ressources. Cette rigueur budgétaire nous a permis d'augmenter régulièrement notre Capacité d'Autofinancement brute, et ainsi de financer de nouveaux services comme France Services tout en continuant à investir. Si chacun a bien évidemment un avis sur certains des choix qui ont été faits, les résultats concrets de ce travail de fond qui s'inscrit dans une stratégie globale claire à moyen et à long terme sont néanmoins bien visibles et ils ont déjà changé durablement l'image de notre Petite Cité de Caractère favorite. Il reste bien évidemment encore du pain sur la planche, mais que ce soit en matière d'aménagement urbain, de transition énergétique, de rénovation de bâtiments publics, de voiries ou de réseaux, nous avons désormais quasiment terminé les chantiers les plus coûteux et les plus complexes jamais réalisés, des travaux dont les générations futures pourront profiter pendant longtemps. Au cours de ce mandat, nous avons ainsi investi près de 8 millions d'euros, sans augmenter les impôts mais en obtenant un nombre de subventions inédit et en profitant d'un contexte particulièrement favorable aux investissements : le train ne passe jamais deux fois. Certes, notre dette à moyen terme devrait avoir augmenté d'environ 500.000 euros, mais elle restera très largement supportable pour les raisons précitées : on n'a rien sans rien et ce qui est fait n'est plus à faire !

Plus concrètement, l'année 2024, comme les précédentes, a vu l'aboutissement de nombreux projets. Grâce à des partenariats avec le Conseil Départemental, le Conseil Régional, l'Etat et l'Europe, nous avons pu terminer les chantiers de la Place du Vallat et de l'Entrée Nord. Nous avons beaucoup investi sur les voiries, que ce soit dans nos villages ou dans le centre-bourg et nous avons aussi repris certains ouvrages de la Transcèvenole très dégradés. Pour sécuriser les déplacements des élèves et faciliter la circulation des bus de ramassage, nous avons réaménagé le parking de la gare, anticipant au passage la mise en place de la Voie Verte par la Région, et nous avons aussi créé un chemin piétonnier et un parking le long de la Prada pour répondre à la demande des chauffeurs qui ne veulent plus traverser la rue centrale, ceci en grande partie à cause du manque de civisme de certains automobilistes. Nous avons créé une réserve incendie au Fraysse. Nous avons construit un nouveau columbarium et aménagé l'accès au cimetière. Nous avons raccordé notre école primaire et notre salle des fêtes au réseau de chaleur géré par ERE43, un réseau mis en place en partenariat avec le Conseil Départemental. Fort heureusement, nous avons aussi lancé juste à temps l'énorme et difficile chantier de renouvellement de la canalisation principale d'adduction en eau potable, en bénéficiant au passage d'aides très importantes. Cette opération nous a permis d'éviter le pire puisque l'ancienne canalisation a été brisée par une Gazeille en furie lors de la crue du 17 octobre dernier. Sans l'aide des équipes de l'entreprise .../...

Eyraud qui sont intervenues en urgence pour mettre en eau la nouvelle canalisation, et que nous pouvons tous remercier, nous serions aujourd'hui sans eau potable et surtout sans solution. Je profite aussi de l'occasion pour remercier nos pompiers volontaires et nos gendarmes qui ont eux aussi répondu présents lors de ce nouvel épisode cévenol : comme les élus de proximité, ils constituent des piliers solides sur lesquels la République peut s'appuyer en toutes circonstances.

Au cours des mois qui viennent, nous allons aménager la place des Sénecterre, en privilégiant la végétalisation et la renaturation. Nous devrions aussi lancer le chantier de restauration de l'abbatiale en consolidant notamment les murs de soutènement du parvis particulièrement dégradés, un chantier qui va s'échelonner sur de nombreuses années compte tenu de son ampleur. Nous poursuivrons le renouvellement de la canalisation principale et nous mettrons en place une interconnexion avec le réseau du SGEV au niveau du parking de la Gare, nous enfouirons les réseaux secs au niveau du rond-point des Acacias et du chemin du Pont Tournant, et nous rénovons notre captage et nos deux réservoirs. Ces travaux d'envergure nécessiteront bien évidemment des hausses progressives du prix de l'eau qui sont indispensables pour continuer à rénover nos installations et si nous voulons avoir les moyens demain de conserver une compétence pour laquelle nous nous battons depuis des mois. Après avoir investi près de 500.000 euros depuis la catastrophe naturelle du 13 juin 2017 pour protéger les habitations des inondations par ruissellement, nous allons continuer à nous préparer à affronter de nouveaux épisodes pluvieux en répartissant les eaux pluviales sur différents bassins versants, notamment sur le plateau de la Borie. En ce qui concerne le plan d'eau, seuls des travaux conservatoires devraient être engagés dans les mois qui viennent, le temps de réaliser une étude globale sur l'ensemble du secteur en partenariat avec les services de l'Etat et l'EPAGE, ceci en vue d'effectuer les aménagements nécessaires pour mieux faire face à des crues de plus en plus fréquentes et violentes. Des efforts particuliers seront aussi faits cette année afin d'améliorer nos infrastructures sportives vieillissantes. Tout vient à point à qui sait attendre ! Une pelouse synthétique sera ainsi installée au stade de la Freydeyre, les 2 terrains de tennis seront rénovés et des terrains et un local seront créés pour les joueurs de pétanque. Une nouvelle aire de jeu sera aussi aménagée au Chamasse, à l'initiative de

notre Conseil Municipal des Jeunes. Nous continuerons aussi à réfléchir au projet de rénovation du gymnase, en collaboration avec les nombreux utilisateurs. Pour lutter contre des incivilités en hausse constante, que ce soit les dépôts sauvages d'ordures ou des dégradations qui coûtent cher à notre collectivité, mais aussi pour essayer de mieux nous protéger contre des cambriolages de plus en plus fréquents, nous allons aussi installer des caméras de surveillance à des endroits qui restent encore à définir. Pour terminer, 2025 sera l'année des anniversaires puisque nous fêterons le centenaire de la fin de la construction du viaduc de la Recoumène et le cinq-centième anniversaire de la reconstruction du château abbatial. Une fois de plus, nous n'allons donc pas nous ennuyer au cours des mois qui viennent.

En conclusion, nous savons que la route sera semée d'embûches, mais comme l'a très bien dit Winston Churchill qui fut un grand et un vrai capitaine en temps de guerre, « un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté ». Malgré les menaces qui pèsent sur les finances des collectivités et de l'Etat et malgré les tensions qu'elles ne manqueront pas de provoquer, j'ai plus que jamais confiance en notre avenir. Parce que nous avons toujours su faire preuve de résilience et de solidarité dans les épreuves, parce que nous avons toujours su transformer nos rêves en réalité et relever tous les défis à force d'audace et de travail, j'ai plus que jamais confiance en notre avenir. Parce qu'ici ou là on voit nos jeunes revenir au pays, parce que nous avons la chance d'avoir un personnel communal, des pompiers volontaires et des responsables d'associations qui s'engagent au service de la collectivité, parce que nos artisans, commerçants, particuliers ou chefs d'entreprises continuent à investir sur notre commune, j'ai plus que jamais confiance en notre avenir. Parce que nous sommes tous convaincus de la justesse de la cause pour laquelle nous nous battons depuis toujours et parce que nous avons la chance de vivre dans un pays libre, nous pouvons avoir confiance en notre avenir. Celui-ci est entièrement entre nos mains mais notre réussite passera nécessairement par le collectif qui est et sera toujours notre force. Unis par une histoire et des valeurs communes, nous continuerons donc à construire, ensemble, le Monastier de demain. Pour terminer, je voudrais, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, vous souhaiter une belle et heureuse année 2025.



**ESAT**  
de Meymac  
www.asea43.org

Mail : [esatmeymac@asea43.org](mailto:esatmeymac@asea43.org) - Tél. : 04 71 03 80 31

ASEA 43 Association Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

Espaces verts  
Pôle bois  
Conditionnement  
Nettoyage des locaux  
Boulangerie  
Blanchisserie

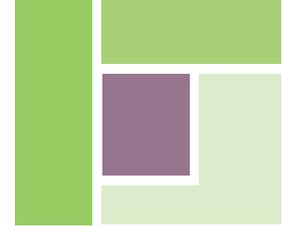


AVEC NOTRE AGENCE VOUS ALLEZ  
**COMMUNIQUER**  
*Encore plus fort !*

Textile Dépliants Etiquettes Flyers Banderoles Panneaux  
Cartes commerciales Goodies Logos Marquage de véhicules

www.excepto.fr

Haute-loire : Immeuble Interconsulaire - 3<sup>e</sup> étage - 16 Bd Bertrand - 43000 Le Puy-en-Velay - Tél. 04 71 09 77 85  
Puy-de-dôme : 11 Allée Pierre de Fermat - 63170 AUBIÈRE - Tél. 04 73 44 45 00



## Label VVA véhicules anciens

**Le label “ Ville et Village d’Accueil des Véhicules d’Époque ” a été créé pour valoriser les collectivités engagées dans le développement touristique automobile.**

De nombreuses villes font cohabiter patrimoine bâti et patrimoine roulant. Musées, manifestations, expositions ou encore berceau d’une marque, chaque commune développe ses activités touristiques dédiées à l’automobile.

L’obtention du label permet d’être intégré dans un réseau de villes et villages en faveur des véhicules d’époque. Une opportunité de faire connaître et de promouvoir son territoire au grand public.

Chaque commune souhaitant être labellisée reçoit deux panneaux de signalisation à poser à l’entrée et à la sortie de son territoire.

Ainsi, chaque collectionneur et amateur pourra clairement identifier la collectivité comme un lieu fédérateur de leur passion.

Notre commune a obtenu ce label et a signé le 22 juin 2024 une convention avec la fédération française des véhicules d’époque.



## Colombarium

Installation d’un nouveau colombarium au cimetière comprenant des cases pouvant accueillir 2 ou 4 urnes.



## Réserve incendie

Pose d’une réserve incendie au Fraysse



## Fontaine de la Conque

Restauration et étanchéification de la fontaine de la Conque



Etat civil  
de l’année 2024

**16 Naissances / 2 Mariages**  
**38 Décès / 13 Transcriptions de décès**



# France Services : lieu d'information et d'animation

## France Services : à vos côtés pour vos démarches administratives du quotidien depuis trois ans déjà !

Depuis l'implantation de la structure au sein du village, vous êtes de plus en plus nombreux à faire appel à vos agents France Services pour vous accompagner dans vos démarches administratives, montrant ainsi tous les jours l'utilité d'un accès aux services publics dans notre territoire.

Depuis le début de l'année 2024 et l'intégration dans le bouquet de services nationaux de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et du dispositif « chèque énergie », et à l'échelle locale des partenaires juridiques tels que le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) ou encore le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), ce ne sont pas moins de 20 organismes accessibles depuis votre agence France Services ! Un éventail de services en constante évolution pour répondre au mieux à vos besoins. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter vos agents France Services.



Toutefois, si France Services est dédié à l'accompagnement administratif, votre agence est également un lieu d'échange et d'animation. Au cours de l'année 2024, vos agents ont eu le plaisir d'accueillir de nombreux usagers pour les événements mis en place et nous espérons que vous serez encore plus nombreux en cette année 2025 à venir participer aux animations et ateliers organisés avec ces nombreux partenaires !

### Retour sur les événements 2024 :

Visioconférence du Tribunal Judiciaire sur les thèmes du harcèlement scolaire (22/01/24), de la séparation du couple (25/03/24), de la justice restaurative (24/06/24) ou encore du droit du travail et de la procédure prud'homale (19/12/24). Programme des conférences du Tribunal prévues en 2025 disponible à l'agence France Services Atelier numérique dédié à la compréhension et l'utilisation de la boîte mail (26/07/24)

### Portes ouvertes 2024 :

- Conférence « Prévention Séniors », animé par la gendarmerie nationale (14/10/24)



- Café-Rencontre en compagnie de A. Collin, assistant social de secteur, A. Schirrer, déléguée des Défenseurs des Droits et I. Chazalet, coordinatrice de l'association Répit 43 Séniors (16/10/24)



- Atelier - lecture « A la découverte d'une éducation plus égalitaire », animé par le CIDFF43 (16/10/24)

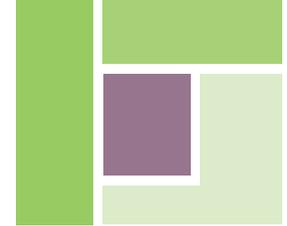


- Nez à Nez : une rencontre clownesque - atelier de clown de théâtre pour les personnes de 60 ans et plus, animé par la comédienne E. Roux (17/10/24)



- Expositions « L'égalité c'est pas sorcier » et « Violences je te quitte » (du 14/10/24 au 25/10/24)

Atelier « Et les maux s'envolent », organisé par le CIDFF43 : action de sensibilisation aux violences faites aux femmes en vue de la Journée Internationale d'Elimination des Violences faites aux Femmes (06/11/24)



## Boite à livres

Boite à livres réalisée bénévolement par René Gérentes et installée à Saint Jean



## Affichage associatif

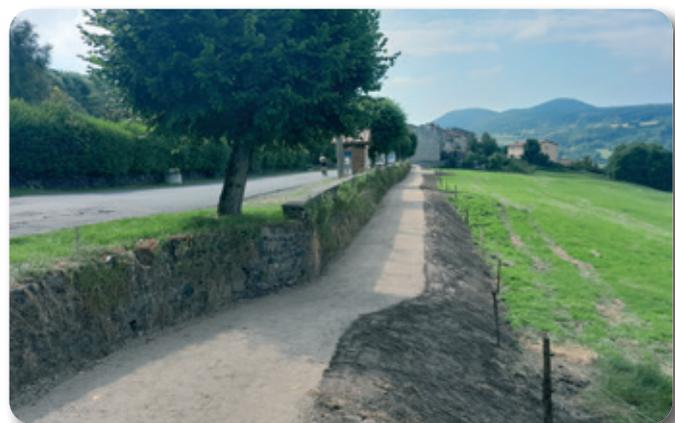
Une vitrine a été mise à votre disposition sur le parking du Pôle Laurent-Eynac, contre le mur du bâtiment pour tout affichage d'opinion ou affichage associatif, conformément à la réglementation en vigueur. Les clés sont à récupérer au secrétariat.



## Remplacement de la canalisation principale



## Aménagement d'une voie piétonne à la Prada



# Finances entrée Nord et place du Vallat

Nous souhaitons vous informer sur les travaux d'aménagement dans notre commune, en particulier ceux liés à la rénovation de la **Place du Vallat** et à l'aménagement de l'**Entrée nord** du bourg. Ces projets d'envergure bénéficient d'un financement diversifié et de subventions très importantes. Voici un point détaillé sur les dépenses engagées et les recettes obtenues pour chaque projet.

## La Rénovation de la Place du Vallat :

Le projet de rénovation de la Place du Vallat, au cœur de notre commune, est un investissement stratégique qui s'élève à un montant global de **1 687 742,14 €**. Cette opération, qui vise à transformer cet espace en un lieu de vie moderne, accueillant et accessible repose sur une répartition précise des dépenses et un montage financier solide, impliquant divers partenaires institutionnels. Cette rénovation de la Place du Vallat s'achèvera par l'aménagement de la Place des Sénecterre dont les travaux débiteront courant février 2024.

## Les Dépenses :

Le projet est découpé en plusieurs lots correspondant aux principales phases des travaux :

- Terrassement : **513 214,19 €**
- Aménagement des Surfaces : **283 391,73 €**
- Maçonnerie : **515 294,68 €**
- Espaces verts : **47 673,26 €**
- Menuiserie : **34 050 €**
- Électricité : **32 706,44 €**
- Maîtrise d'œuvre : **127 682,13 €**
- Mission SPS (sécurité) : **3 690 €**
- Cuves enterrées : **66 105 €**
- Dépenses annexes (éclairage public, control des réseaux...) : **63 934,71 €**

## Le Financement prévisionnel :

### - L'Europe :

• FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) : L'apport de **547 373,13 €** souligne l'importance du cofinancement européen dans la valorisation des territoires locaux. L'Europe, qui intervient dans de très nombreux domaines, constitue notre principal financeur.

### - L'État :

• FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local) : L'Etat a soutenu cette opération avec une aide de **212 458 €**, au titre des projets structurants.

### - La Région :

• Région (Villages remarquables) : La Région aide cette opération à hauteur de **200 000 €** qui reflète l'engagement régional dans le développement des espaces à forte valeur patrimoniale.

### - Le Département :

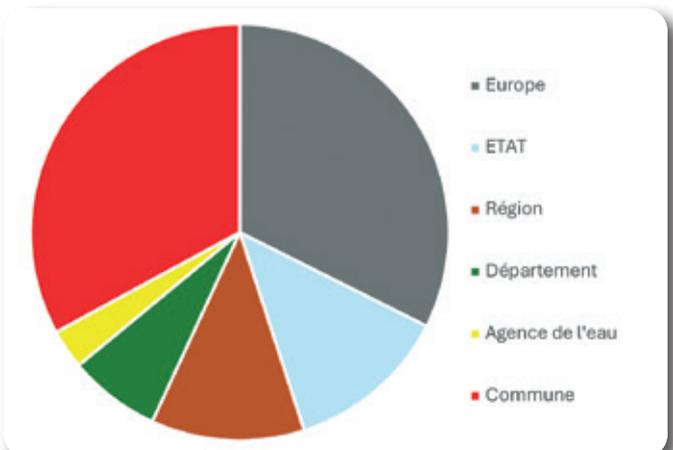
• Département (CAP 43) : Le Département a soutenu cette opération avec une aide de **120 000 €** pour soutenir l'amélioration des infrastructures locales.

### - L'Agence de l'eau :

• Avec une enveloppe de **51 819 €**, l'Agence de l'Eau participe à des installations spécifiques, notamment la pose de cuves enterrées, en cohérence avec les enjeux environnementaux.

### - La Commune :

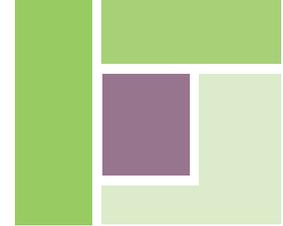
• Les diverses subventions obtenues contribuent grandement à réduire l'impact d'un tel projet sur le budget communal. La part communale (autofinancement et emprunt sur 20 ans au taux exceptionnel de 0.39%) s'élève à **556 092,01 €**. Ce niveau d'investissement démontre la capacité de la commune à mobiliser des ressources propres importantes pour ce type de projets.



Le tableau des recettes met en lumière l'efficacité de la mobilisation des ressources locales et des partenaires extérieurs, permettant de couvrir l'intégralité des **1 687 742,14 €** nécessaires à cette transformation.

## L'aménagement de l'Entrée Nord :





# Finances entrée Nord et place du Vallat

Ces travaux permettent de réaliser des aménagements essentiels pour l'embellissement et la modernisation de cette entrée du bourg. Le tableau présente les différents postes de dépenses et les différentes sources de financement pour un projet dont le coût total est de **756 650,86 €**.

Pour ces travaux, les dépenses couvrent plusieurs lots de travaux, répartis comme suit :

- Lot 1 : Terrassement : 333 955,00 €
- Lot 2 : Surfaces : 269 908,00 €
- Lot 3 : Espaces verts : 55 748,00 €
- Maîtrise d'œuvre : 47 222,00 €
- Mission SPS : 1 785,00 €
- Dépenses annexes (éclairage public, prolongement des trottoirs...) : 48 032,86 €



Le financement prévisionnel de ces dépenses provient de diverses subventions publiques et de la participation de la commune :

- **L'État : 190 000 €**
  - La part de l'Etat représente environ 25,11 % du financement total. Cette somme provient du dispositif de la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à la Ruralité (DETR), un mécanisme qui soutient des projets structurants au niveau local, souvent dans des zones rurales.
- **La Région : 270 057 €**
  - La Région intervient avec deux dispositifs distincts, totalisant une contribution significative au financement global.
    - a) **Villages remarquables : 200 000 €**
      - Cette contribution vise à la mise en valeur de villages remarquables, un programme qui soutient l'aménagement et la restauration de patrimoines locaux, en particulier ceux inscrits dans des zones de préservation historique.
    - b) **Voie verte : 70 057 €**
      - Cette subvention est dédiée à l'aménagement de la partie de la Voie Verte Mont Gerbier de Jonc qui sera intégrée dans le futur projet porté par la Région autour de la Transcévenole.

## - Le Département : 96 362,00 €

Le Département a joué un rôle crucial dans le montage, le suivi et le financement de ce projet, avec un total de 96 362,00 € du financement global, répartis en plusieurs actions :

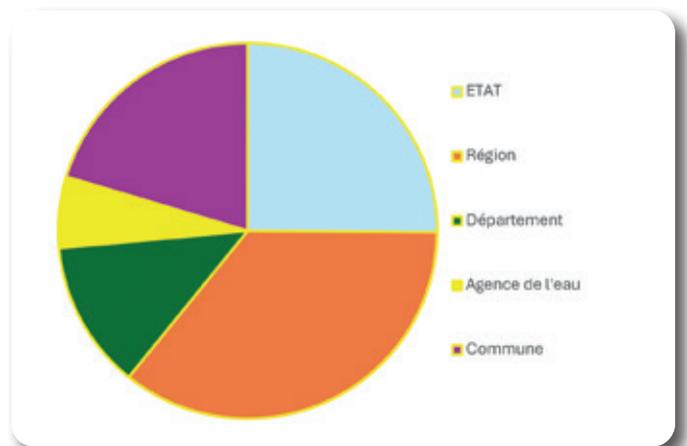
- a) **Échange de voiries : 66 728,00 €** : Cette ligne de financement correspond à des investissements dans les infrastructures routières, pour améliorer la circulation et la sécurité des voies publiques.
- b) **Assainissement : 17 634,00 €** : Ce montant est destiné à des travaux d'assainissement, essentiels pour garantir la gestion des eaux usées.
- c) **Amende de police : 12 000,00 €**.

## - L'Agence de l'Eau : 46 312 €

• L'Agence de l'eau apporte une contribution de 46 312,00 € pour des travaux liés à l'assainissement, une action primordiale pour préserver les ressources en eau et garantir un environnement sain.

## - La Commune : 153 919,86 €

• La commune participe au financement du projet à hauteur de 153 919,86 €. Cette contribution provient de l'autofinancement, ce qui signifie que la commune utilise ses propres ressources pour soutenir le projet.



Cette répartition du financement met en évidence une collaboration étroite entre l'Etat et les différentes collectivités publiques (Région, Département, Commune) et d'agences spécialisées comme l'Agence de l'eau.

Les travaux d'aménagement de la Place du Vallat et de l'Entrée Nord sont des projets majeurs pour notre commune et des investissements à long terme. Grâce à un financement équilibré, combinant subventions publiques et autofinancement, nous avons pu les mener à bien. Nous tenons à remercier tous les financeurs qui nous ont soutenus, toutes les entreprises qui ont effectué les travaux, ainsi que les riverains pour les nuisances occasionnées pendant les travaux.

# Charte de végétalisation



## RAPPEL DU CONTEXTE

La commune du Monastier sur Gazeille veut embellir son centre-bourg en développant et en favorisant le fleurissement. Elle veut aussi l'adapter au réchauffement climatique en végétalisant les espaces publics disponibles pour lutter efficacement contre les îlots de chaleur en période de canicule. La végétalisation des sols et des façades contribuera en effet au rafraîchissement de l'air en période estivale, offrira ainsi un environnement plus sain et plus agréable et ramènera de la biodiversité. Afin de donner encore plus d'ampleur à cette opération et lui donner encore plus de chances de réussir, elle souhaite inciter les associations, les commerçants, les artisans et les particuliers volontaires à s'impliquer dans cette démarche. Dans ce but, elle a mis en place une charte destinée à accompagner les initiatives citoyennes de fleurissement et de végétalisation.

## OBJET DE LA CHARTE

La charte décrit les modalités de fleurissement volontaire et temporaire des pieds de murs et des façades par les habitants, les commerçants, les associations et les artisans dans une démarche d'amélioration du cadre de vie et d'embellissement de la commune. Sont concernées :

1. Les façades, murs ou clôtures donnant directement sur le domaine public.
2. Les façades et murs donnant sur une propriété privée mais visibles depuis l'espace public. C'est particulièrement le cas dans le secteur historique où la commune a décidé de proposer aux propriétaires d'acquérir les zones situées devant leur habitation, ceci afin de leur permettre de disposer d'espaces extérieurs privés d'une part, mais aussi pour régulariser des occupations d'espaces publics non autorisées.
3. Les plantations temporaires visibles depuis l'espace public : jardinières, pots, au sol ou en façade.

**La commune du Monastier-sur-Gazeille accompagne les volontaires et autorise l'occupation du domaine public à titre gratuit dans le cadre de cette action :**

- En étudiant les candidatures et les projets. Plusieurs critères seront pris en compte : passage minimum sur les trottoirs ; accès aux propriétés voisines ; situation géographique de la propriété. Il est à noter que dans certains cas, les contraintes liées à l'intérêt historique des façades ou des sols, et la présence de réseaux pourront exclure ce type de végétalisation en fonction du classement patrimonial des immeubles concernés.
- En mettant à disposition une partie d'espace public si besoin.

- En définissant les types de bacs et de pots qui peuvent être installés sur le domaine public.
- En effectuant les travaux préparatoires en cas d'ouverture de fosses de plantation dans le béton désactivé ou dans le goudron.
- En mettant à disposition des sachets de graines (un sachet de graines pour 5 mètres linéaires lors de la première plantation uniquement) à dominante de plantes vivaces, de préférence résistantes et adaptées au changement climatique, de faible développement, non invasives, non urticantes.
- En mettant à disposition certains types de plantes grimpantes (vigne grimpante, ) sur demande lors de la première plantation uniquement.
- En n'entretenant pas l'espace fleuri du signataire.

## CHOIX DES VEGETAUX

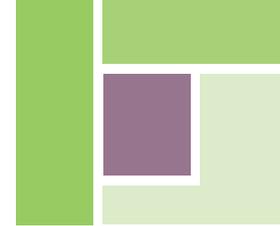
Le signataire choisira ses végétaux parmi ceux présents dans la liste des végétaux préconisés :

- Plantes en pots ou pieds d'arbre à adapter selon la configuration : sauges, gaura, iris, perovskaia, phlox, géranium vivace, lupins, stipas, hélianèmes, camélia, variétés de menthe, romarin, origan
- Plantes grimpantes en pieds de murs ou de façades : chèvrefeuille, jasmin persistant, rosiers banks, clématites.
- Plantes en pieds de murs ou de façades : roses trémières, valériane, tournesol ornemental.
- Les plantes vivaces, les espèces locales, mellifères et peu consommatrices en eau sont à privilégier tandis que les plantes épineuses, urticantes, allergènes et invasives sont interdites.
- Les végétaux ligneux (arbres et arbustes) ainsi que les plantes potagères et aromatiques sont interdits en pleine terre.
- Les végétaux devront être adaptés à l'espace prévu, au niveau aérien et racinaire et choisis en fonction de leur préférence en termes d'exposition.

## ENTRETIEN

**Le signataire s'engage à :**

- N'effectuer aucune modification sur le domaine public sans autorisation.
- Ne créer ou n'agrandir aucune fosse sur le domaine public et à limiter le travail du sol à 15 cm de profondeur maximum.
- Préserver les arbres ou autres végétaux (pas de blessure, coupe, clous, etc.). Il ne pourra intervenir d'aucune façon sur les arbres existants pas de taille ou d'abattage).
- Ne laisser aucun matériel sur le domaine public.
- Obtenir une autorisation du propriétaire (attestation sur l'honneur dûment signée) ou des co-propriétaires du bâtiment au pied duquel les plantations vont être réalisées le cas échéant pour les locataires.
- N'installer que des dispositifs destinés à guider les végétaux qui soient aussi transparents visuellement que possible (fils de fer légers) ou en bois (treillis ou petite échelle).
- Veiller à ce que les plantes grimpantes soient contenues en hauteur (dans la limite du plancher du premier étage) et en largeur afin qu'elles ne débordent pas latéralement sur les propriétés voisines. Pour cela, elles ne pourront pas être



# Charte de végétalisation



plantées à moins de 2 mètres de la maison la plus proche. Pour prévenir les problèmes de dégradation des façades et de remontées d'humidité, il est conseillé de planter prioritairement des plantes sans crampons.

## - Entretenir ses plantations :

• **Taille** : les végétaux devront si besoin être taillés régulièrement. Pour les plantations effectuées sur le domaine public, le signataire devra veiller à limiter les débordements sur les trottoirs et ne pas gêner le passage ou l'accès au domaine public. Un passage minimal de 1,4 mètre sur le domaine public devra être maintenu. Il devra aussi s'assurer que la végétation ne masque aucun dispositif technique (regards, plaques de protection des réseaux, grilles d'évacuation au sol et murales, accès aux compteurs ; bornes incendies, dispositifs de sécurité...) ou mobilier urbain.

• **Nettoyage** : le signataire devra veiller à ce que les matières organiques (feuilles ou fleurs en décomposition...) ne rendent pas le sol glissant. Les déchets issus des végétaux ou abandonnés par des tiers, les déjections et les mégots devront être ramassés régulièrement.

• **Désherbage** : l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques (pesticides, fongicides...) et d'engrais chimiques est strictement interdite. Le recours à des pesticides naturels ou de bio contrôle tels que définis par la loi Labbé de janvier 2017 (<https://www.ofb.gouv.fr/jardiner-sans-pesticide>) est en revanche autorisé. Seules les méthodes de jardinage biologique (utilisation de fumure organique, de compost ménager ou de terreau, ...) et le désherbage manuel sont admis.

• **Arrosage** : l'arrosage des végétaux doit toujours se faire de façon économe (l'usage d'eau recyclée est à privilégier) dans le respect des restrictions en vigueur, et de façon à ne pas laisser d'eau stagnante afin d'éviter notamment la propagation des moustiques. L'arrosage restera intégralement à la charge du demandeur. La commune ne fournira ni eau ni matériel d'arrosage (tuyau, arrosoir...), ni raccordement au réseau. Le paillage ou le « mulching » des pieds de plantes sera privilégié afin d'éviter l'évapotranspiration.

## COMMUNICATION

Le signataire s'engage à accepter que des photos et/ou films du site végétalisé soient prises par la commune et éventuellement utilisées par celle-ci pour promouvoir la cité et la démarche.

## DURÉE

L'autorisation est accordée pour une durée d'un an, renouvelable tacitement.

## NON-RESPECT DE LA CHARTE – REVOCABILITE – REMISE EN ETAT

En cas de défaut d'entretien ou de non-respect des conditions de cette charte (choix des végétaux, entretien défaillant, non-respect du cheminement...), la commune du Monastier-sur-Gazeille rappellera au signataire ses obligations et récupérera, sans autres formalités, la maîtrise de l'espace public. Les plantations pourront alors être supprimées par la commune, sans préavis, ni indemnités.

À l'expiration de l'autorisation, si le bénéficiaire ne souhaite pas le renouveler, et si les circonstances l'exigent, il remettra le site en état.

## OBTENTION DE L'AUTORISATION DE VEGETALISATION DE L'ESPACE PUBLIC

Le demandeur doit être majeur. La demande s'effectue via un le coupon ci-dessous ou au moyen d'un formulaire disponible sur le site Internet de la commune ou en mairie. Une fois rempli, il sera déposé directement auprès de celle-ci. Chaque demande fera l'objet d'une étude de faisabilité par la commune qui tiendra compte de la nature du projet (choix d'implantation ; nature des végétaux envisagés ; ...), de la présence de réseaux en sous-sol, du respect du cheminement des piétons et des personnes à mobilité réduites sur les trottoirs, du respect de l'intérêt patrimonial des sites et éventuellement des accès des services de sécurité et pompiers.

Une fois le projet validé, le demandeur recevra une autorisation de végétalisation du domaine public. Celle-ci sera délivrée à titre gratuit précaire et révocable, valable pour une année et tacitement reconduite, jusqu'à dénonciation écrite par l'une des deux parties. Si le demandeur souhaite mettre fin à son engagement, il devra en informer la commune qui assurera la végétalisation de l'espace public resté disponible.

### Coupon à compléter, à signer et à remettre en mairie

#### VEGETALISATION ET LE FLEURISSEMENT DES PIEDS DE FACADES ET DES MURS

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_ / \_\_

Courriel : .....

Longueur du mur à fleurir : .....

Hauteur du mur à fleurir : .....

#### Joindre une photo du mur ou de la façade à fleurir

(elle peut aussi être envoyée directement via l'adresse mail de la mairie : [mairie-du-monastier-sur-gazeille@orange.fr](mailto:mairie-du-monastier-sur-gazeille@orange.fr))

Je m'engage à respecter les conditions indiquées dans la Charte de végétalisation et de fleurissement des pieds de façades et des murs mise en place par la commune du Monastier sur Gazeille.

le .....

Signature du demandeur,

le .....

Signature du propriétaire

(en cas de location)



# Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants

En accord avec la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement et notamment son article 7, et le Code Général des Impôts, et notamment son article 1407bis, la commune du Monastier sur Gazeille a décidé de mettre en place une **Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants par sa délibération N°23/067 du 25 mai 2023, comme 6 417 communes françaises.**

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la politique de revitalisation à moyen terme du centre-bourg engagée il y a de nombreuses années que la commune souhaite désormais accélérer, avec le soutien du Conseil Départemental et l'Etat. Cette politique comprend plusieurs volets : la rénovation des espaces publics – la rénovation des bâtiments publics – le développement des services publics et d'une offre de santé – le développement de l'activité commerciale – le développement d'une offre de logements variés de qualité suffisante. Ayant constaté que cette dernière était depuis de nombreuses années insuffisante, alors que la demande se fait de plus en plus pressante, le Conseil Municipal a donc décidé d'agir pour insuffler une nouvelle dynamique et inciter les propriétaires privés à investir en engageant plusieurs actions :

1- Des mesures coercitives ont été lancées pour lutter contre l'habitat insalubre. Plusieurs arrêtés de péril imminents et ordinaires ont ainsi été pris (en 2018 et en 2024), obligeant les propriétaires à effectuer des travaux avant une date butoir.

2- Des mesures incitatives à la rénovation des façades ont été mises en place depuis 2021.

3- Des bâtiments insalubres ou vacants ont été acquis par la Commune. Ils seront soit démolis, soit réhabilités à moyen terme pour accueillir des logements ou des commerces, ceci dans le but limiter l'artificialisation des sols engendrée par la construction de bâtiments neufs.

4- Après avoir mené à bien une opération en partenariat avec un bailleur social (Pôle Eynac en 2015) et créé 9 logements, après avoir acquis un bâtiment et permis l'installation de plusieurs entreprises (Le 59 en 2024) via un bail emphytéotique, la commune a lancé une étude afin de réfléchir aux possibilités d'aménagement de différents ensembles d'immeubles en très mauvais état, soit en investissant, soit en recherchant de nouveaux partenaires.

5-La Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants a enfin été mise en place depuis le 1 janvier 2024 pour inciter les propriétaires à habiter, à louer, à réhabiliter ou à mettre en vente des maisons inhabitées depuis plus de deux ans. Cette taxe s'applique sur les logements à usage d'habitation (appartements ou maisons) ayant des éléments de confort minimum (installation électrique, eau courante, équipements sanitaires...) et vides de tout meuble au 1er janvier de l'année d'imposition. Ces logements doivent être vacants depuis au moins une année au 1er janvier de l'année d'imposition. La base d'imposition correspond à la valeur brute du logement (base d'imposition déterminée par l'administration fiscale), qui ne subit aucun abattement quelle que soit la situation personnelle et familiale du propriétaire.

**Vous êtes propriétaire d'un logement sur lequel cette taxe s'applique et vous sollicitez une exonération.** Comme cela est indiqué dans la délibération et en application de la réglementation, celle-ci ne peut être obtenue que dans les cas suivants :

A. Votre logement est vacant indépendamment de votre volonté => **si tel est le cas, nous vous demandons de justifier cette vacance.**

B. Votre logement a été occupé plus de 3 mois consécutifs dans une année => **si tel est le cas, nous vous demandons de justifier cette occupation (nom et coordonnées du locataire – copie du contrat de location et copie des factures d'eau et d'électricité).**

C. Votre logement nécessite des travaux importants pour être habitable (montant des travaux de l'ordre de 25 % de la valeur du logement) => **si tel est le cas, nous vous demandons de justifier cela par tout moyen à votre convenance (fourniture de devis de moins de 6 mois – fourniture d'une estimation du bien). Une visite sur place pourra aussi être proposée. Si une exonération vous est accordée, celle-ci le sera à titre temporaire. Vous disposerez en effet de deux ans pour trouver une solution pérenne, soit en effectuant les réparations qui s'imposent, soit en mettant en vente votre bien. Au terme de ces deux années, si aucune solution n'a été trouvée, la Taxe sera alors automatiquement due.**

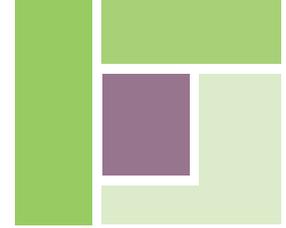
D. Votre logement est meublé et donc considéré comme une résidence secondaire soumise à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires => **si tel est le cas, nous vous demandons de justifier cette classification en présentant l'avis d'imposition le démontrant.**

E. Vous avez vendu ou cédé votre bien durant l'année écoulée => **le décompte du nouveau délai de vacances de deux ans repartira alors au début de l'année suivant la vente pour le nouveau propriétaire.**

F. L'avis d'imposition est erroné en raison d'une mauvaise appréciation de la vacance = **si tel est le cas, un dégrèvement sera effectué et une attestation vous sera délivrée par nos services.**

G. L'avis d'imposition est erroné en raison d'une erreur de saisie de la Direction Générale des Finances Publiques ou de votre erreur de saisie au moment de l'enregistrement de vos biens sur la plateforme GMBI => **si tel est le cas, vous êtes invités à prendre rendez-vous auprès d'un agent des Finances Publiques (des permanences sont proposées à France Services situé au rez-de-chaussée du Pôle Laurent Eynac).**

H. Vous êtes un bailleur social ou une Société d'Economie Mixte => **si tel est le cas, un dégrèvement sera effectué et une attestation vous sera délivrée par nos services.**



# Le Conseil municipal des jeunes

Cette année 2024 a été marquée par l'engagement de plusieurs enfants dans le cadre d'un conseil municipal des jeunes.

Ce conseil municipal, qui se réunit plusieurs samedis matin en mairie, a pour but de proposer des projets qui leur semblent importants pour la vie de la commune ainsi que de connaître le fonctionnement de la collectivité.

Le premier projet a été l'aménagement de l'aire de jeu du Chamasse. Les enfants ont choisi les jeux destinés aux jeunes enfants, appris le système des subventions et verront la concrétisation de cet espace en 2025. Un grand merci pour leurs idées toujours intéressantes et constructives.

Nos jeunes se sont également engagés dans les événements de la commune en élaborant un Escape Game sur La Commémoration de la Première guerre mondiale. Ils ont fait

découvrir à leurs camarades l'histoire de ce conflit majeur, les grands personnages Monastérois tels Laurent Eynac et ont participé à la Commémoration officielle avec la population le 11 novembre.

Un concours de dessin a été aussi organisé avec les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Lors du Marché de Noël, les jeunes conseillers ont voté pour les meilleures œuvres de nos artistes en herbe locaux.

**Ce sont ces dessins qui illustrent la couverture de ce bulletin.** Pour l'année à venir de nombreux autres projets et réflexions sont engagés et permettront de dynamiser encore plus notre commune.

Un grand merci à nos jeunes conseillers !




**Le Ré Bémol**  
*Caf'Conc'*

Bar à Vins • Restaurant  
Spécialités de tartines et mijotés

39 rue St-Jean - 43150 Le Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 87 16



**AB MENUISERIES**  
Portes - Fenêtres - Volets

Vente et installation de menuiseries extérieures tous matériaux  
Portes, fenêtres, volets, portes de garage,  
clôtures, portails, moustiquaires...

La Terrasse • 43700 ARSAC-EN-VELAY  
Tél. 04 71 04 15 14

**VINCENT**



**ST GERMAIN**  
04 71 03 05 88  
**LA SAUVETAT**  
04 71 08 21 44  
**YSSINGEAUX**  
04 71 65 08 57  
**SAUGUES**  
04 71 77 80 08  
**LANGOËNE**  
04 66 69 04 71  
**MOTUL**

**Fiouls Charbons Granulés Lubrifiants**



St Germain - St Jean - St Martin  
St Pierre - St Julien  
St Augustin - St Laurent  
St Michel - St Remy  
St Yrieix - St Yrieix la Perche  
St Yrieix la Rivière - St Yrieix la Moine

**Saxi JVP**



**5 stations**  
à votre service

**24h/24 7j/7**  
Tous carburants  
AdBlue



**MAÎTRE D'ŒUVRE**  
NEUF - RÉNOVATION - EXTENSION

43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE  
**06 30 98 58 16**  
S.CAMMAROTA@CS-MOE.FR



## Réfection et goudronnage de voiries

Meymac



Lotissement



La Roche



La Borie



Fontfreyde



Goudronnage de l'entrée  
du Cimetière



Besseyrole



Château de l'Herm

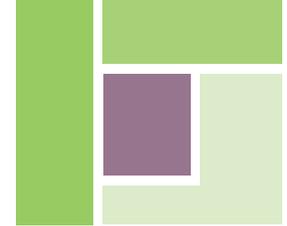


Artaud



Allée Louis Arcis





## Le grand prix du Monastier



En U15 sur 30 km victoire de Hugo RAULET (Vélo Club ALBENASSIENNE) en 1 heure ; Antoine BONNAUD sociétaire au Vélo Club du Velay termine 4ème.

Chez les U17 sur 33 km victoire de Axel ROUX (Vélo CLUB RIOMOIS) en 1 heure 22 minutes, Célian ROLLAND Union Cycliste LE PUY en 3ème position suivi d'Emilien ROMIEU du Vélo Club du Velay.

La course des séniors partie à 15h30 fut perturbée par la pluie et les conditions devenaient plus difficiles sur une chaussée un peu plus glissante.

En Access 3.4 sur 45 Km victoire de Sébastien BLONDEL (Uniteam Cycling) en 1 heure 24 minutes suivis de Jean Philippe BERTRAND et Quentin CARRIDO du Vélo Club du Puy.

En Access 1.2 sur 55 km victoire de Laurent BEGARD (Uniteam Cycling) en 1 heure 39 minutes suivi de Jean GENTES (Union Cycliste du Puy).

Dans la course phare en Open 2.3 après 2 H 27 d'efforts sur 80 km et une moyenne de 32,65 Km/h la première place revenait à Romain FAYOLLE coureur de Saint Christophe sur Dolaizon licencié à l'Union Cycliste du Puy en Velay ; il s'imposait au sprint devant les deux sociétaires du Vélo Club Beaujolais Jules MATRAY et Colin CHAVY, à noter la 7ème place de Guel FAURE (Energy Cycle Mozac) grand animateur de la course pendant 70 km.

Après la remise des prix en présence des partenaires de l'épreuve, les organisateurs étaient ravis du succès de cette manifestation.

**Prochaine édition le samedi 5 juillet 2025**

Relancé l'année dernière à l'initiative de la municipalité du Monastier et en collaboration avec le Vélo Club du Velay l'épreuve s'est déroulée l'après-midi du samedi 6 juillet.

Les quelques 90 coureurs présents dans les différentes catégories se sont affrontés sur une boucle de 5 km avec un dénivelé de 1 200 m positif.

L'après-midi avait débuté par des courses spectaculaires chez les jeunes où les locaux ont su tirer leurs épingles du jeu.

En U 13 sur 15 Km victoire de YVAI Tanais (Vélo Club LE TEILLEUL) en 35 minutes.



- Enrobé à chaud / Enduits
- Terrassement
- Béton désactivé
- Pose de bordures, pavés, dalles
- Réseaux humides / secs
- VRD

TÉL. : 04 71 00 45 45 • [contact@broctr.fr](mailto:contact@broctr.fr)  
10 ZA LACHAMP - 43260 ST-PIERRE-EYNAC



**Alimentation Générale**  
**Rayon traiteur**  
**et fromage à la coupe**  
**Quincaillerie, Souvenirs,**  
**Clés minute...**

Ouvert 6/7J, de 7h à 12h30  
et de 15h à 19h30

- Dépôt de pain
- Produits Régionaux
- Vitrerie et découpe de verre sur mesure

Relais colis pickup

Sur le chemin de Stevenson GR70

28 rue St Pierre 43150 le Monastier sur Gazeille 04.71.03.81.69



## Forum des associations 2024

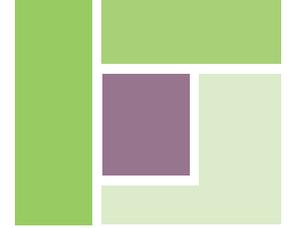


## Jeux intergénérationnels



## Remise du prix du concours des maisons fleuries 2024 Le 14 septembre





## Marché de Noël 2024

Le marché de Noël s'est tenu le dimanche 1er décembre.

Une cinquantaine d'exposants proposaient un grand choix de cadeaux ou de gourmandises dans le gymnase.

Les associations de parents d'élèves des deux écoles se sont chargés de régaler les visiteurs tout en récoltant des fonds pour leurs activités ; l'association des parents d'élèves de Saint-Dominique proposait le repas de midi et l'association des parents d'élèves des écoles publiques a tenu une buvette avec des crêpes. Les vétérans du foot proposaient une

dégustation d'huîtres.

Des structures gonflables installées dans le boulodrome ont permis aux plus jeunes de passer un moment agréable. Ces animations variées et la diversité des stands ont permis une bonne fréquentation.

La municipalité tient à remercier chaleureusement toutes les associations qui ont participé à l'animation et à l'organisation de ce marché, ce qui a fait de cette journée un vrai moment de partage et de joie pour toutes les générations.

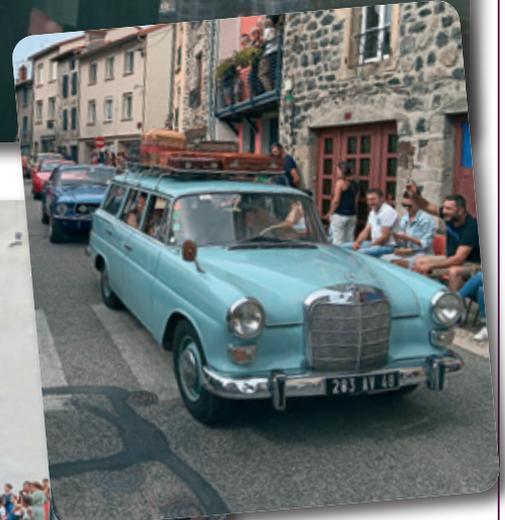


## Repas des aînés le 17 novembre à la salle des fêtes



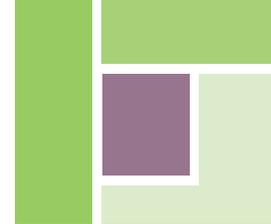


## Vogue 2024



SARL  
**ROCHETTE DAVID**  
 PLOMBERIE . CHAUFFAGE . ZINGUERIE  
 Z.A Le Pinet  
 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE  
 04 71 08 33 58

**VIGNE AUTO**  
  
 AVENUE DU PUY - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE  
 TÉL. : 04.71.03.80.14



# MANIFESTATIONS de janvier à juillet

Date	Organisée par	Manifestation	Lieu
Dimanche 26 janvier	APEL St Dominique	Concours de belote	Salle des fêtes
Samedi 1 <sup>er</sup> février	Tarot club 43	Rencontre régionale de tarot	Salle des fêtes
Samedi 8 février	Hand Ball club	Soirée Sarassou	Salle des fêtes
Samedi 15 février	La paroisse	Galette des rois	Salle des fêtes
Vendredi 21 février	Association des parents d'élèves des écoles publiques	Soirée Aligot	Salle des fêtes
Samedi 22 février	Harmonie Saint Chaffre	Concert annuel	Salle des fêtes à 20h30
Samedi 1 <sup>er</sup> mars	Tarot Club 43	Tournoi de tarot	Salle des fêtes
Samedi 8 mars	Association ECE et Centre communal d'action social	Soirée à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes	Salle des fêtes
Mardi 11 mars	Association des donneurs de sang	Collecte de sang	Salle des fêtes de 9h00 à 12h00
Dimanche 16 mars	Ré-Création	Friperie	Salle des fêtes
Samedi 22 et dimanche 23 mars	La Cluchada	Spectacle	Salle des fêtes
Vendredi 4 avril		Carnaval des enfants du Monastier, de Saint martin de Fugères et des Estables	Départ de la cour du Château et défilé dans le centre du Monastier
Samedi 12 avril remise du label		Remise du Label Ville et village d'accueil des véhicules d'époque	Place du Vallat
Dimanche 11 mai		Foire aux plantes	Place du Vallat
Vendredi 16 mai	Harmonie Saint Chaffre	Concert Gospel	Salle des fêtes à 21h00
Mardi 3 juin	Association des donneurs de sang	Collecte de sang	Salle des fêtes de 9h00 à 12h00
Vendredi 6 et samedi 7 juin		Fêtes historiées	Centre bourg
Vendredi 13 et samedi 14 juin	ASA	Rallye Haute vallée de la Loire	
Dimanche 15 juin	Commune	Monast'Arts - Journée de l'artisanat et des métiers d'art	Salle des fêtes de 10h à 18h
Samedi 28 juin	Harmonie Saint Chaffre	Fête de la musique	Saint Jean
Samedi 5 juillet	Vélo club du Velay	Course cycliste	Centre bourg et alentours
Dimanche 13 juillet	Amicale des sapeurs-pompiers	Bal des pompiers	Devant la salle des fêtes
Jeudi 24 et vendredi 25 juillet	Association ECE	Festival théâtre de rue du couvent au Monast	Centre bourg

**Marchés des Producteurs de Pays- tous les jeudis de 17h30 à 19h30 en juillet et août - Place du Vallat**

## Ensemble paroissial St Jean Paul II entre Loire et Mézenc.

Notre commune du Monastier sur Gazeille a la chance d'avoir une maison paroissiale au coeur de la ville.

Notre maison paroissiale loge deux prêtres le père Abrial auxiliaire et le père Poyet curé de 13 paroisses : Alleyrac, Arsac en Velay, Chadron, Coubon, Freycenet La Cuche, Freycenet La Tour, Goudet, Lafarre, Les Estables, Le Monastier sur Gazeille, Présailles, Saint Martin de Fugères et Salettes.

La maison paroissiale est un lieu d'accueil pour tous, mais aussi un lieu de préparation aux sacrements (baptême, communion, mariage, confirmation) également la préparation aux funérailles, partage d'évangile, des rencontres pour le catéchisme, l'aumônerie...

Tous ces temps importants sont animés par les 3 prêtres : les pères Abrial, Poyet et Page, l'animatrice, l'EAP (équipe d'animation pastorale) et des équipes.

Une permanence les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h.

Il y a une messe :

Tous les mardis à 9h30 et tous les dimanches à 9h15.

Nous restons à votre disposition pour tous vos besoins.

8 rue Guillaume III Le Monastier sur Gazeille

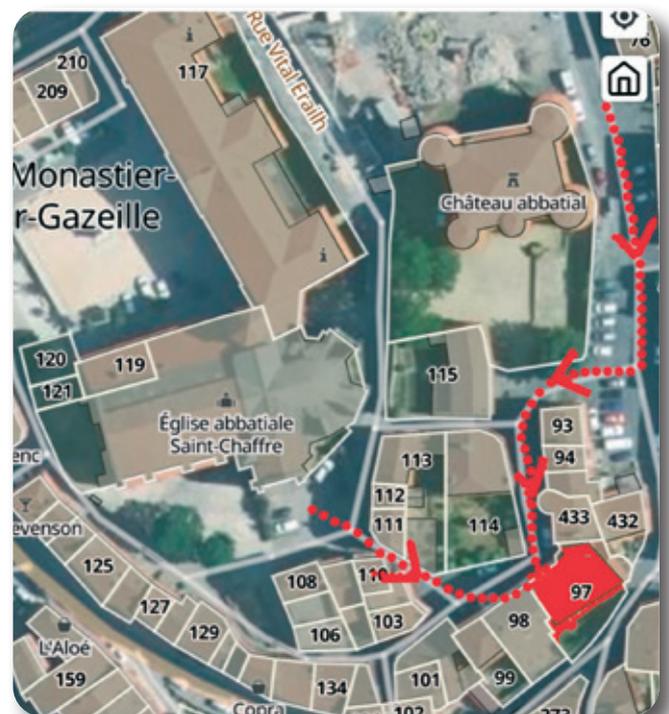
Tél. 04 71 03 80 05



Plan pour se rendre à la maison paroissiale qui se trouve en face de la grande entrée du château. Deux possibilités :

- soit en arrivant par l'Abbatiale
- soit par la déviation

97



## Harmonie Saint Chaffre

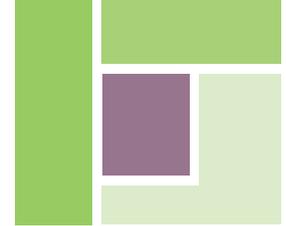
**GOSPEL**

Depuis plusieurs mois maintenant, le chœur gospel GOATS BELL SPIRIT s'est installé dans les murs de l'espace Cornélie Falcon de l'école de musique, au Monastier. Ce chœur gospel de 30 chanteurs, est dirigé par François Nyamé-Siliki, véritable expert en la matière, chanteur auprès de Rhoda Scott mais aussi dans différentes formations vocales, faisant référence en la matière. Installé au Monastier depuis deux ans, François s'est investi dès son arrivée en terre caprine, dans la mise en place de ce chœur. Un travail de qualité a été mis en place très rapidement, mêlant exigence et liens humains, afin que le groupe naissant, puisse se constituer de façon solide et

engagée. Immédiatement, des liens se sont noués, et très rapidement, l'idée d'un programme mêlant l'harmonie du Monastier, la St Chaffre et le Goats bell spirit s'est imposée à nos esprits. François a proposé le programme et Raphaël Brunon et Hariz Greca ont assuré les arrangements pour cette formation de près de 100 musiciens, qui sera dirigée par Hariz Greca.

**Le concert au Monastier aura lieu VENDREDI 16 MAI 2025 à la salle des fêtes, à 21h.**

**\*Samedi 22/02/2025, concert annuel de l'harmonie du Monastier, la St Chaffre, salle des fêtes du Monastier, 20h30. 10€**



# APONIA

## PROGRAMMATION Aponia, lieu d'art contemporain 2025

**5 expositions sur 2 lieux**  
**67, rue Saint Pierre**  
**et Eglise Saint Jean**  
**du Monastier sur Gazeille**  
**1 résidence d'artiste**

### 1 - Résidence d'artiste de 2 mois

*Nadine LAHOZ QUILEZ Artiste plasticienne scénographe vit et travaille à Saint Etienne. Maîtrise Arts plastiques UFR arts, Universités Marc Bloch, Strasbourg*

« Par des points d'entrée multiples : l'enveloppe, le tatouage, la pilosité, les tissus conjonctifs, les membranes... je ne cesse de l'interroger. C'est par des focus que j'aborde l'intimité du corps. Dans ses plis et replis, je tente de révéler ce que nous avons de plus indicible. »

Proposition d'EAC en cours aux écoles et autres / Edition Risographique

### 2 - EXPOSITION « Ressources Humaines » du 7 mars au 13 avril 2025

*ELZEVIR, Né en 1966, vit et travaille à Saint-Étienne. Beaux Arts de Saint Etienne*

*Elzevir ou l'altérité*

Le mot « altérité », du latin alter, désigne l'état d'être autre ou différent. On peut considérer l'expérience de l'altérité comme une source d'inspiration constante dans la création artistique.

### 3 - Exposition Art et graphisme en France (Mars à septembre)

- Workshop
- Conférence
- Ateliers

Œuvres issues d'une grande collection

### 4 - EXPOSITION Jeanne André et Victor Cadoret Du 16 Mai au 28 Juin 2025

*Abstraction et Esthétiques plastiques /*

Nous aborderons la fascination pour le vivant, les nouvelles technologies ainsi que les technologies anciennes. Hybridation du local, du mondial, le passé, le présent pour agir au quotidien.

Jeanne André est née en 1989 à Asnières-sur-Seine, elle vit et travaille en Ardèche.

Elle a étudié à l'ESAM de Caen. Elle est représentée par la galerie Cécile Dufay à Paris et par la galerie Red Fox à New York.

Victor Cadoret, 24.01.1996, Vit et travaille à 42000 Saint Etienne

École Supérieure d'Art et Design de Saint Étienne.

Diplômé d'une licence avec mention en 2019 (DNA option art) Erasmus à l'académie royale des beaux-arts de Bruxelles (option peinture).

Dipômé d'un master avec félicitations en 2021 (DNSEP option art).

### 5 - Exposition Collective « Mais quelles histoires !!! » Le Monde comme théâtre de la comédie humaine

*AOUT/SEPTEMBRE (4 artistes)*

« L'enjeu est bien d'inventer des façons de vivre dans ce monde abimé : ni de sauver (sauvegarder, conserver, réparer, revenir à d'anciens états) ni de survivre, mais de vivre, c'est-à-dire de retenter des habitudes, en coopérant avec toutes sortes de vivants, et en favorisant en tout la vie. » Nos cabanes Éd. Verdier - 2019 Marielle Macé

Thierry CARRIER né en 1973 à Bort-les-Orgues (Corrèze) Beaux-Arts de Toulouse

Anna FOKA née à Thessalonique (Grèce) en 1975. Arrivée en France au milieu des années 90. Ecole nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris

Anne-Marie ROGNON Née en 1969, vit et travaille à Clermont-Ferrand - Ecole d'art de Clermont-Ferrand

Représentée par la Galerie Louis Gendre, Chamalières

Barbara Navi Née en 1970 à Boulogne-Billancourt. Elle vit et travaille à Paris.

Ancienne élève de l'Ecole Boulle (architecture et design).

Maîtrise de philosophie, Sorbonne Paris IV.

### 6 - Exposition OCTOBRE/DECEMBRE (Titre non connu à ce jour)

*Nadine Lahoz Quilez*

*Nadine LAHOZ QUILEZ Artiste plasticienne et scénographe vit et travaille à Saint Etienne*

*Maîtrise Arts plastiques UFR arts, Universités Marc Bloch, Strasbourg*

APONIA est depuis fin 2024 équipé d'une machine risographique. La risographie est une technique d'impression s'apparentant visuellement à la sérigraphie. Les encres sont à base de soja et l'impression utilise très peu d'énergie dans la mesure où c'est une impression à froid.

Le RISO Lab se situe au rdc du 67 rue Saint Pierre et accueille tout projet d'impression.

Tiers lieux mis à disposition des artistes ou tout professionnel souhaitant l'utiliser. Nous contacter.

**Une artothèque de toutes les éditions du Riso Lab verra également le jour en 2025**

**Rappel / Aponia est en entrée libre et gratuite pour tous / Vendredi-Samedi et Dimanche de 15h à 18h, sur rdv les autres jours (Uniquement durant les expositions ou événements)**





## Sève et Son

**Comptoir Sève et Son, fête ses 10 ans**  
**La boutique de producteurs rayonne**

Il y a dix ans, sous l'impulsion d'un petit groupe de producteurs et consommateurs est née l'association Comptoir Sève et Son. Son objectif : ouvrir une boutique au Monastier proposant des produits locaux en vente directe par le biais d'une mutualisation de moyens humains, matériels et financiers.

Après 2 déménagements, des départs et des arrivées, une équipe de 25 productrices et producteurs fournissent aujourd'hui une large gamme de produits issus essentiellement de l'agriculture biologique. Situé 2 rue St Pierre, 12 d'entre eux assurent les permanences (mardi 9h-12h, jeudi 16h-19h, samedi 9h-12h).

Le 10 octobre à l'invitation de Sève et Son, producteurs, consommateurs, partenaires et anciens producteurs se sont réunis lors d'un moment convivial pour fêter cet anniversaire en offrant une dégustation de produits et boissons devant



la boutique. 3 visites d'exploitations agricoles ont aussi fait parti de ce programme de festivités et d'autres sont prévues courant 2025.



## ECE

L'ECE termine 2024 sur les chapeaux de roues. Après vous avoir offert des moments de détente et conviviaux, sa programmation pour l'année 2025 va être explosive !

En 2024, nous avons eu la chance de retrouver le dernier volet des Concierges qui, comme à leurs habitudes, nous ont emmené des fous rires inoubliables.

Le théâtre de rue du mois de juillet a été à la hauteur des «Contes et Légendes» qui était le thème de cette édition.

La venue également des « Drôles de Dames » a enchanté les résidents de l'Ephad et les tout public au mois d'octobre.

Notre programmation scolaire autour de l'Odyssée d'Aïga et du spectacle de Noël par exemple essaie toujours d'offrir des moments magiques pour nos enfants du territoire.

Cette liste non exhaustive signe une année où l'activité de notre association est toujours présente et active, avec l'envie de rester proche de notre territoire. Si vous voulez rejoindre notre équipe de bénévoles, que nous remercions d'ailleurs chaleureusement, n'hésitez pas !

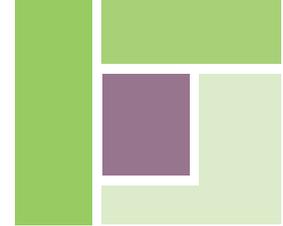
En 2025, nous nous retrouverons dans de nombreux spectacles dont le cabaret théâtralisé « Chansons d'amour » du 8 mars pour la journée des droits de la femme qui sera un événement fort en émotion et bien d'autres que vous pourrez découvrir sur notre page Facebook ou sur Illiwap. N'hésitez pas non plus à nous contacter pour plus de renseignements sur notre programmation.

L'année 2025 sera à ne pas en douter à la hauteur de nos



ambitions culturelles qui sont d'offrir au maximum de personnes des moments à partager, des moments forts où un territoire vibre au son de la culture car comme le dit Gaëtan Faucher « La culture, c'est l'expression du vivant »

Bonne année à tous et bonnes découvertes culturelles pour 2025 !



## Ets'aimer 43

Bilan et perspectives des « Incroyables comestibles Le Monastier sur Gazeille »

Vous nous avez sans doute déjà croisés au coin d'une rue, près du bureau de poste, auprès de l'abbatiale, près du centre de loisirs...

Nous, nous sommes les « Incroyables comestibles Le Monastier sur Gazeille » collectif abrité par l'association Ets'aimer43, à l'initiative des espaces de nourriture à partager.

En effet, nous unissons nos efforts pour créer des espaces nourriciers en centre bourg.

D'ores et déjà, le Jardin du Puits, à l'emplacement du Jardin de Laurent Eynac a vu le jour avec plantation de groseillers, framboisiers, vigne, rhubarbe. Un banc s'y trouve afin de vous accueillir. Une belle collaboration avec l'Esat de Meymac, et nous voilà dotés d'un bac à compost.



Bientôt, une boîte à graines s'y trouvera (servira de troc de graines... entre autres)

Dès le printemps vous y trouverez un espace d'herbes aromatiques.

L'« Espace du chat soigné » situé à l'angle de la rue Langlade et la rue Calveyrade accueille également pour le moment framboisiers et groseillers. Le verger de la transcévenole, quant à lui, pommiers, poirier, pruniers.

Tous ces espaces, nous les cultivons pour tout un chacun. Vous pouvez bien sûr nous prêter mains fortes. Nous serions heureux de vous accueillir. Ponctuellement, nous organiserons des rdv, pour la création de contacts ainsi que le partage d'expériences.

Cette année, nous avons, en outre, fleuri le lavoir, l'abbatiale, les fontaines. Ponctuellement des ateliers jardinage voient le jour avec les écoles, le centre de loisirs.

Dès le printemps, nous allons certes continuer nos espaces nourriciers, mais également nous lancer dans un projet plus ambitieux en ce qui concerne un jardin à l'école primaire. Un plan/projet est en cours de réalisation.

N'hésitez pas à nous rejoindre, nous avons besoin de vous ! Notre siège / 67, rue Saint Pierre 43150 Le Monastier sur Gazeille.

Pour toutes interrogations, la boîte aux lettres est à votre disposition.

P.S. Nous subissons ponctuellement des dégradations, alors gardons tous l'œil ouvert !



## Le club d'échecs

Le club d'échecs du Monastier créé en 2024 vous attend dans la véranda de la bibliothèque R.L. Stevenson chaque samedi de 10 à 12h. Le club est ouvert à tous à partir de six ans, que vous soyez débutant ou confirmé. Des jeux sont fournis, ainsi que des conseils aux débutants. Vous venez quand vous voulez, le temps que vous voulez. Actuellement une dizaine d'enfants sont inscrits mais pas d'adultes. Nous savons que les échecs font peur. On entend souvent: «Ce n'est pas pour moi ». Pourtant, ce jeu est à la portée de tous et est même recommandé pour lutter contre le vieillissement du cerveau. Il existe des pays où tout le monde joue aux échecs! Alors pourquoi pas vous? Renseignements: 04 71 03 8 1 22 et 06 09 44 83 99

# Handball Club Loire Mézenc



**Le Handball Club Loire Mézenc : 45 ans de passion et de dynamisme !**

Depuis plusieurs années, le Handball Club Loire Mézenc continue de se développer sur les communes du Monastier et de Lantriac. La saison 2024/2025 marque une étape historique pour le club avec près de 200 licenciés.

Le club propose des équipes pour tous les âges et niveaux : babyhand, minihand, moins de 11 ans, moins de 13 ans, moins de 15 ans, moins de 18 ans, ainsi que des équipes séniors féminines, masculines et loisirs.

En octobre, nos jeunes joueurs ont eu le plaisir de participer à un tournoi d'Halloween, où leur énergie et leur engagement ont été récompensés par leur toute première médaille. Les tout-petits du Babyhand ont également eu l'occasion de jouer tout en incarnant leurs héros préférés lors d'un tournoi sur le thème des super-héros.

De leur côté, les joueuses de l'équipe loisirs ont participé à un tournoi féminin organisé en soutien à octobre Rose et à la Ligue contre le cancer. Une belle occasion de conjuguer sport et solidarité.

Les séniors garçons, quant à eux, participent au Movember, un événement annuel qui consiste à se laisser pousser la moustache pendant le mois de novembre afin de sensibiliser les gens aux problèmes de santé masculine, tels que le

cancer de la prostate, le cancer des testicules et le suicide. Nous préparons activement le tournoi de Noël, prévu le dimanche 21 décembre. Cet événement convivial est ouvert à tous : enfants, parents, licenciés ou non. Au programme : des ateliers Handball pour tous les âges et un moment de partage autour d'un repas festif. Le traditionnel Sarassou sera également de retour en février. Une belle opportunité de se rassembler autour de cet événement phare du club. Pour toute question ou information, contactez Guillaume au 06 77 62 23 79 ou par e-mail à [hbcloiremezenc@gmail.com](mailto:hbcloiremezenc@gmail.com)



**La Jonquille**  
Raphaël PUECH

PÂTISSERIES • CHOCOLATS • GLACES • SALON DE THÉ

24 RUE ST PIERRE - 43150 LE MONASTIER/GAZEILLE  
04 71 03 81 50 - 06 74 58 66 58

**Travaux Publics - Carrières**

**EYRAUD** SARL

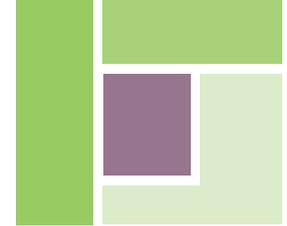
Terrassement - Réseaux - Carrières - Concassage  
Vente aux particuliers / Professionnels

Matériaux de Carrières / Recyclés / Décoratifs  
Terre Végétale - Sable - Gravier

PLATEFORME de Peyrard  
Tel : 06 82 69 97 59



43150 - Le Monastier-Sur-Gazeille  
Tél : 04 71 03 86 49 – [carriere@eyraudtp.fr](mailto:carriere@eyraudtp.fr)



# Tennis Club Le Monastier-sur-Gazeille

## Du renouveau au TC

Tout d'abord par cette présente, la nouvelle équipe du Tennis Club remercie chaleureusement l'ancien bureau et notamment Monsieur Jean-Pierre Vaggiani, qui après 40 années à la présidence du club, a pris la décision de céder sa place. Néanmoins il reste actif au sein du bureau afin de nous transmettre ses connaissances et nous l'en remercions.

Aussi, suite au départ volontaire de l'entraîneur de l'an dernier, nous avons l'honneur d'accueillir, depuis septembre, notre nouveau moniteur de tennis. Diplômé d'un brevet d'état, (BE), Antoine PELLIN est désormais salarié du Tennis Club du Monastier, ce qui, nous en sommes convaincus, apportera de la régularité dans les cours chaque année.



club, d'importants travaux devraient être effectués pour la rénovation des cours extérieurs. Ces travaux nous permettront de pratiquer le tennis dans des conditions optimales que ce soit pour le loisir ou la compétition.

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Mr Christian RENARD au 07 82 07 43 78 ou Mr Jean François RAFFIER au 07 67 90 38 93.

**Alors pour cette nouvelle année 2025 tous à vos raquettes.**

*Mr Christian RENARD*

*Président du TC Le Monastier sur Gazeille*



Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'aux nouveaux adhérents qui prennent - ou non- des cours.

Grâce aux créneaux qui nous sont accordés au gymnase, nous pouvons maintenir, toute l'année, les cours enfants qui ont lieu les lundis et jeudis de 17h à 18h et les cours adultes dispensés les lundis de 18h à 19h15 ainsi que les jeudis de 18h à 20h30 (2 cours de 1h15 chacun).

Pour cette nouvelle année, un nouveau créneau au gymnase nous a également été accordé par la mairie, le dimanche à partir de 18h30 pour tous les adhérents désirant taper la balle. Pour l'année 2025, en collaboration avec la mairie du Monastier ainsi que d'autres acteurs, dont le Tennis



Contactez votre équipe commerciale  
**Groupama LE MONASTIER - LAUSSONNE**

41 rue Saint-Pierre  
**Tél. 09 74 50 31 36**  
(prix d'un appel local à partir d'un fixe)



Agence ouverte de 9h à 12h du mardi au samedi

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne : 50 rue de Saint-Cyr 69009 Lyon  
Entreprise régie par le code des Assurances - 05/2010 - [www.groupama.fr](http://www.groupama.fr)



Z.A. La Guide 43200 YSSINGEAUX **04 71 59 04 17**

[contact@fraise-et-fils.fr](mailto:contact@fraise-et-fils.fr)

- Electricité Générale
- Collectivités
- Courants Faibles
- Eclairage public
- Energies Renouvelables

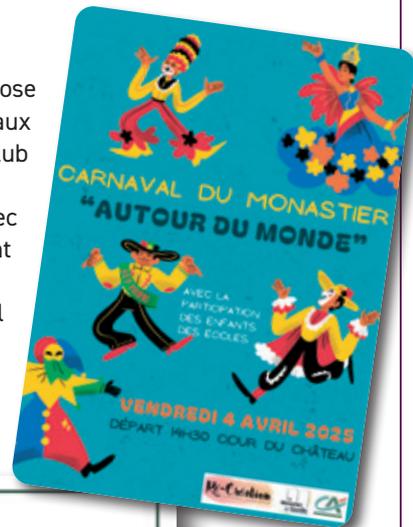
Fax. 04 71 59 17 33

## Ré Création

Le forum des associations en septembre lance la saison de l'association Ré-création qui propose toute l'année des activités sportives, ludiques, créatives et culturelles aux adultes comme aux ados et enfants (ateliers upcycling, couture, yoga, gym, pilates, fitness, badminton, peinture, club échecs...). Ré-Création compte près de 130 adhérents.

Durant l'année 2024, elle a proposé du théâtre en privilégiant les troupes locales : le 20 avril avec « La poulette d'Eugène » (Blaise et compagnie de Freycenet Latour), le 25 mai « Building » (Le pont Vieux de Brives Charensac) et le 4 octobre « Les curistes » (Mayapo du Puy).

Fort du succès de son carnaval relancé l'an passé, Ré-Création organise à nouveau le carnaval des enfants le vendredi 4 avril 2025 sur le thème « Autour du monde » en collaboration avec les écoles, le centre de loisirs, le relais assistantes maternelles, la crèche, le SSR, l'EHPAD, les commerçants du Monastier, la municipalité. Par ailleurs, l'association propose en 2025 une nouveauté avec un grand projet collectif et inter générationnel « La vagabonde ».



## La Vagabonde

RÉ-CRÉATION LANCE UN PROJET COOPÉRATIF OUVERT À TOUTES ET TOUS : ENFANTS DES CRÈCHES, DU CENTRE DE LOISIRS, DES ÉCOLES, RÉSIDENTS DES EHPAD, ARTISTES, PARTICULIERS...

### La Vagabonde, c'est quoi?

La Vagabonde sera une tenture, comme une couverture faite d'une multitude de carrés de tissu travaillés en broderie, patchwork, appliqué, dentelle, tricot, peinture...

**À CHACUN SON CARRÉ, À CHACUN SA TECHNIQUE ET SON INSPIRATION AVEC COMME FIL CONDUCTEUR "LE CHEMIN".**

La Vagabonde doit être réalisée à partir de tissus et matériaux de seconde main, à partir des trésors de la donathèque et ou encore de ceux de la Rafistolerie qui nous accompagne dans ce projet.

**UNE FOIS ASSEMBLÉE, LA VAGABONDE VOYAGERA DANS DIFFÉRENTS LIEUX DE LA COMMUNE : BIBLIOTHÈQUE, ÉCOLES, CRÈCHE, EHPAD, VITRINES DE COMMERCE ET FINIRA SON CHEMIN DANS LA SALLE DU CONSEIL DE LA MAIRIE DU MONASTIER.**

“  
Chemin de fer, de ronde, de randonnées, de vie, des Dames, de croix, de Stevenson... Passer son chemin, Suivre le bon chemin, Le droit chemin, Chemin de traverse...”

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU SI VOUS VOULEZ CRÉER MAIS NE SAVEZ PAS PAR OÙ COMMENCER, RDV À LA VÉRANDA DE LA BIBLIOTHÈQUE POUR DES ATELIERS (GRATUITS):

**SAMEDI 11 JANVIER  
ENTRE 9H30 ET 12H  
OU  
MERCREDI 5 FÉVRIER  
ENTRE 14H ET 16H30**

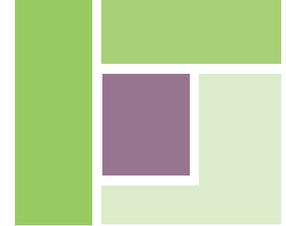
### La Vagabonde c'est donc:

- un ou plusieurs carrés de tissu de 20X20 cm
- du recyclage de tissu
- de la création et de la collaboration



**Ré-Création**  
La Rafistolerie

DÉCEMBRE 2024 À MARS 2025



## La cluchade

En mars 2024, la Cluchade a présenté son spectacle patois «lou maou di païs» (le mal du pays), à la salle des fêtes du Monastier. Les spectateurs ont ainsi pu découvrir la gare qui se trouvait à l'emplacement de l'internat du collège L.Eynac.

Et, si cette belle gare n'a jamais vu passer de train, ce fut chose faite avec la Cluchade !

En effet, la micheline qui devait emmener les voyageurs du Monastier jusqu'au Puy, avait des problèmes pour démarrer et prit un sérieux retard au grand désespoir des passagers... mais toutes ces péripéties ont bien fait rire le public venu en nombre applaudir la joyeuse troupe de la Cluchade.

Lors de la séance du dimanche après-midi, la salle des fêtes fut hélas trop petite pour accueillir tout le monde puisqu'il fallut fermer les portes et refuser quelques personnes ce que nous regrettons vivement !



Mais certaines personnes ont pu se rattraper aux Estabes le dimanche 27 octobre, car la Cluchade a une nouvelle fois fait passer le train suite à l'invitation du «Peï Veï» le club des séniors ; et ce fut encore une belle journée très conviviale pour les Establains et pour les membres de la Cluchade.

Notre prochain spectacle «Va moun païré» (chez mon père) aura lieu à la salle des fêtes du Monastier

- Samedi 22 mars 2025 en soirée
- Dimanche 23 mars 2025 après-midi

La Cluchade souhaite à tous les «mange-chèvres» et à tous les autres, de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2025 !

A bien léou !!! (à bientôt)



## Club informatique du Monastier

Le club informatique du Monastier organise plusieurs rencontres de découverte de la généalogie, en début d'année 2025. Ces rencontres seront ouvertes à toutes et tous, entrée libre et gratuite, elles se dérouleront dans les locaux de la mairie.

Une première réunion aura lieu courant janvier animée par Généal43. Cette première réunion vous permettra de découvrir la meilleure façon de débiter sa généalogie, les outils et sites à connaître et comment progresser.

Ces réunions sont destinées aux débutants, mais aussi aux personnes qui ont déjà commencé leur généalogie.

**Pour nous permettre de nous organiser, vous pouvez vous inscrire :**

**Tél. : 0471039363.**

**Ou par mail [clubinformatiquelemonastier@gmail.com](mailto:clubinformatiquelemonastier@gmail.com)**

Une deuxième rencontre est prévue, avec les Archives Départementales 43, cette réunion aura lieu salle du conseil au printemps.

Cette réunion vous permettra de découvrir les Archives Départementales 43, site incontournable pour la généalogie, mais

aussi pour découvrir les archives départementales : des milliers de documents ont été numérisés et sont mis à la disposition des internautes, un trésor à consulter sans modération

Les dates de ces réunions ne sont pas encore fixées, pensez à consulter illiwap pour les connaître. Nous ne manquerons pas de vous en informer.

**Contacts :**

**Tél. : 04 71 03 93 63.**

**Ou par mail [clubinformatiquelemonastier@gmail.com](mailto:clubinformatiquelemonastier@gmail.com)**



## L'école maternelle



Depuis plusieurs années maintenant, tous les élèves de l'école maternelle La Modestine participent à la journée

mondiale de nettoyage de notre planète : le «**World CleanUp Day**».

Cette action s'inscrit dans le dispositif E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable) dans lequel l'école est engagée. Les jeunes élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir, que ce soit au quotidien à l'école, mais aussi tout au long de la vie. Ils ont d'ailleurs obtenu le niveau 3 du label E3D qui récompense et encourage leur investissement dans la démarche.

Le vendredi 20 septembre 2024, les plus petits ont nettoyé les abords de l'école et les moyens-grands se sont aventurés un peu plus loin dans le village pour ramasser les déchets. Belle surprise : beaucoup moins de déchets retrouvés.

## L'école élémentaire

Ce jeudi 7 novembre, tous les élèves de l'école élémentaire publique Laurent Eynac ont participé à une journée de sensibilisation sur le harcèlement scolaire. Chaque classe a travaillé sur ce thème, puis les élèves ont choisi un mot pour représenter la lutte contre le harcèlement. Ils ont enfin décoré des silhouettes pour réaliser une guirlande symbolisant l'unité dans la différence.



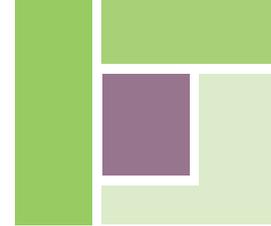
## Les Délégués de l'Éducation Nationale : des partenaires ressources de l'école

Les DDEN sont des bénévoles, issus de tout milieu socio-professionnel. Ils sont nommés par l'Inspecteur d'Académie (Directeur des services de l'Éducation Nationale) sous l'autorité du Préfet. Ils sont ainsi officiellement mandatés par l'État pour assurer leur mission. Le DDEN est un(e) AMI(E) de l'école publique et membre de droit du conseil d'école. Il facilite les relations entre l'école, la municipalité et les partenaires du système éducatif. Le/la DDEN visite régulièrement l'école. Il veille et participe au confort matériel et au bien-être des enfants ainsi qu'à leur sécurité au sein d'une école publique toujours plus accueillante et efficace. Le DDEN témoigne de son attachement au principe de laïcité, fondé sur la liberté de conscience, l'égalité et le respect des autres.

Fidèles à leurs convictions ancrées depuis plus de 130 ans, les DDEN s'engagent pour accompagner l'École de la République dans les défis du futur où l'éducation doit rester l'investissement essentiel pour l'avenir. Tout citoyen de nationalité française de plus de 25 ans peut devenir DDEN. Exercer ce mandat est une façon d'être citoyen. Si vous êtes séduit(e), intéressé(e), motivé(e) pour assumer cette fonction, n'hésitez pas à prendre contact par courriel auprès de l'Union départementale des DDEN de Haute Loire : [uniondep43@gmail.com](mailto:uniondep43@gmail.com)

**L'École de la République a besoin de pouvoir compter sur ses amis !**





## Librairie Delphine TOURNAYRE

### Une librairie ouvre au Monastier !

Depuis le 19 octobre dernier, L'Archipel des Mots, une librairie généraliste a ouvert ses portes au 20 rue Saint-Pierre au Monastier.

On trouve dans les rayons des livres pour tous les goûts. Les adultes ont le choix entre romans, polars, BD, actualités, vie pratique... Quant aux enfants, les plus petits et les plus grands découvrent un assortiment d'albums, des 1<sup>ères</sup> lectures aux romans pour adolescents et bien sûr les BD pour tous les âges.

Tout ce qui n'est pas en rayons peut être commandé à la demande.

La librairie propose également des cartes postales, des cahiers et carnets fantaisies.

Dans quelques mois, ce projet évoluera pour devenir une librairie-salon de thé en déménageant au 59 rue Saint-Pierre, dans le Tiers-lieu « Le 59 » qui accueillera ce commerce au rez-de-chaussée et des bureaux pour des associations, professions libérales et autres entreprises dans les étages.



Ouvert du mardi au samedi. Pour suivre les actualités, L'archipel des mots est sur Facebook.

librairie@larchipeldesmots.fr  
04 71 05 48 07

## Véronique AYMARD

Véronique AYMARD, je suis éducatrice et énergéticienne, formée à l'hypnose pour enfants et adolescents, j'accompagne ces derniers dans la traversée de leurs émotions.

Installée depuis 2022 sur Aubenas, suite à la demande des familles, je reçois depuis juillet 2024, au pôle - santé de Monastier sur Gazeille.

Une émotion bloquée peut venir troubler la vie familiale au quotidien, ainsi que les apprentissages scolaires. Pendant la séance, l'enfant est en mouvements et entre très vite dans son imaginaire, pour le guider, j'utilise différents outils : Voyage hypnotique, métaphores, ressentis et mouvements corporels, expression artistique... J'accompagne ainsi l'enfant à rencontrer et libérer ce qui doit l'être. Certains exercices peuvent être refaits à la maison.

Je reçois sur rendez-vous le mercredi après-midi en séance individuelle d'une heure et à partir de février je propose un atelier collectif par mois.

N'hésitez pas à me contacter au : 06.78.18.08.76 - Mel : lesrayonsdecouleurs@gmail.com



## Natôra



Découvrez un univers dédié à la détente et au lâcher-prise chez Natôra, Le Logis du Bien-être, situé au 9 Rue Saint-Pierre, dans l'ancienne petite mercerie au cœur du Monastier-sur-Gazeille.

Dans ce lieu rénové avec soin,

Sophie, spécialiste en massage et esthéticienne, vous propose une gamme complète de prestations pour prendre soin de votre corps et de votre esprit :

- Massages bien-être : Alliant relaxation profonde et décontraction, chaque massage est conçu sur mesure pour répondre à vos besoins spécifiques.

- Soins visage et corps : Offrez-vous un moment de douceur avec des soins personnalisés pour sublimer votre peau et révéler votre éclat.

- Réflexologie plantaire : Une pratique d'accompagnement douce, qui stimule les zones réflexes des pieds et favorise un bien-être global..

Découvrez également sur place une boutique éphémère, proposant une sélection de produits naturels et fabriqués en France, soigneusement choisis pour faire rêver et prolonger l'expérience bien-être à la maison. Vous y trouverez des inspirations cadeaux pour vous faire plaisir ou offrir un moment de poésie à ceux que vous aimez.

Éphémères comme les saisons, les produits changent tout au long de l'année, apportant une touche de magie et de renouvellement à chaque visite...

Nouveauté à venir : À partir de 2025, Natôra enrichira son offre avec des prestations esthétiques telles que la manucure, l'épilation, et d'autres soins pensés pour choyer également votre bien-être extérieur.

Sophie est à votre écoute au : 0646176627, ou pour toutes informations complémentaires, rendez-vous sur son site internet : [www.natora.fr](http://www.natora.fr)





# Pompier



Toujours aussi présent sur le territoire, le Centre d'incendie et de secours a accueilli et organisé une manœuvre Feu de forêt le 29 juin au Moulin de Savin. Une cinquantaine de pompiers du groupement centre et une vingtaine de véhicules ont oeuvrés sur cet exercice de mise en situation d'un feu de végétation avec en réaction immédiate la défense de trois habitations au milieu de la forêt.

L'engagement des casernes du Monastier-sur-Gazeille, de Laussonne, Coubon et Saint Julien Chapteuil se sont concrétisés autour de l'évènement du Dauphiné Libéré sur les Estables.

### Du coté de l'amicale

Le lien qui unit les sapeurs-pompier volontaire à la population locale aura également marqué cette année avec plusieurs évènements phares tels le repas Moules-Frites en avril, le traditionnel bal des pompiers en juillet, la participation à une buvette des marchés des producteurs en août.

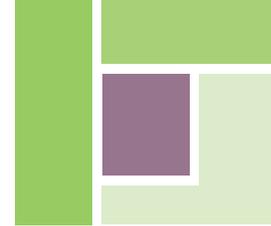
La St Barbe a été un moment fort de la caserne avec la reconnaissance de l'engagement des pompiers au bénéfice de la population.

3 naissances dans deux foyers :

- 27 mars Felicien dans le foyer d'Emilie et Terry.
- 6 août Louna et Elias dans le foyer d'Elodie et de Pierre-Alexandre.

Si vous partagez des valeurs de solidarité, de courage et de service public qui font la renommée de notre équipe, et que vous êtes motivé à contribuer activement à notre mission, N'hésitez pas à nous contacter et à venir découvrir notre centre d'incendie et de secours.





## LAEP « La Parent'aise »

« La Parent'aise » est un lieu d'accueil Enfants-Parents.

Depuis 1 an, cet espace convivial, gratuit, anonyme et sans inscription, accueille des enfants âgés de moins de 5 ans. Ils peuvent être accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent. Il offre un temps privilégié de jeu partagé et d'ouverture sur l'autre. L'enfant y apprend à se détacher de l'adulte tout en sachant que ce dernier restera présent. C'est un premier pas vers la socialisation, une passerelle entre le cocon familial et la collectivité. Egalement lieu de parole pour les parents, il a pour objectif de prévenir et rompre l'isolement de certaines familles ou tout simplement de permettre de sortir du quotidien. Les accueillantes, formées à l'écoute bienveillante et garantes des règles de vie spécifiques du lieu, vous accueillent au Monastier les vendredis en semaine impaire de 9h30 à 11h30 et à Lantriac les Lundis de semaine paire de 15h30 à 17h30 (les locaux se situent à côté des centres de loisirs).

N'hésitez pas à venir pousser la porte pour une petite parenthèse dans votre quotidien.



## Réduction des Déchets

### Semaine Européenne de Réduction des Déchets

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2024, le SICTOM a tenu des stands d'information dans 9 communes du territoire et a vendu des composteurs à des particuliers.

Une classe de CP-CE1 s'est déplacée auprès du composteur partagé au Monastier-sur-Gazeille pour une animation sur le compost. Ce site de compostage fonctionne avec succès depuis fin mars 2024.

Depuis avril 2024, 26 classes sur le territoire ont bénéficié d'une animation sur les biodéchets, le compostage et plus largement sur les déchets.



## Cambriolage

La gendarmerie vous rappelle les principes de précaution essentiels à prendre pour éviter d'être victime d'un cambriolage :

- Fermer ses portes et fenêtres à clef même pour une absence de quelques minutes.
- Les baies vitrées sont les points faibles des habitations : penser à fermer ses volets en cas d'absence, y compris lorsque l'on est au travail.
- Prévenir ses proches et/ou voisins d'une absence prolongée. Signalez votre absence à la gendarmerie de votre domicile en vous inscrivant au dispositif «Opération Tranquillité Vacances»
- Ne pas laisser d'objets de valeurs (bijoux, espèces) dans les salles de bain ou chambres qui sont les pièces principalement visitées par les voleurs.
- Faire des photos des bijoux ou du matériel électroportatif pour mieux les identifier en cas de vol.
- Se protéger en faisant installer un système d'alarme efficace.
- Ne pas hésiter à informer la gendarmerie de toute présence suspecte, véhicule ou individu ne résidant pas dans votre quartier.
- En cas d'effraction, prévenir immédiatement la gendarmerie via le numéro d'urgence «17» sans rien toucher afin de préserver les traces et indices.



## Centre de loisirs

C'est en descendant les marches d'escalier du Pôle Laurent Eynac, qu'on peut entendre au fur et à mesure le murmure des enfants accueillis au centre de loisirs du Monastier, L'île Ô jeux.

Ouvert tous les mercredis et une grande partie des vacances scolaires, l'équipe pédagogique a ainsi le temps de créer de nombreux programmes d'activités et de projets sur l'ensemble de l'année.

Toujours dans une volonté de valoriser le monde extérieur, et souhaitant apporter de nouvelles connaissances aux enfants dans le domaine de l'art, de la culture et du sport, de nombreuses sorties et activités ont ainsi été proposées cette année 2024 : stage théâtre avec Mayapo, Parc Dinopedia, Alti Arena, séjour Vulcania, initiation Judo, courses d'orientation, randonnée marmottes, jeux de piste à l'étang des Barthes, baignade au plan d'eau du village, découverte des plantes sauvages...

Un projet a aussi pu voir le jour, puisque c'est la toute première année que le centre de loisirs possède son propre potager au Jardin partagé du village.

La météo n'a pas toujours été facile pour sa création, mais les enfants ont réussi malgré tout à planter graines et semis, et observer tomates, blettes, radis, courges et brocolis sortir de terre pour le plus grand plaisir des grands et des petits !

Avec l'expérience de tout un groupe, l'équipe espère au prochain printemps enrichir un peu plus la ronde des légumes.

L'association Ets'aimer43 est d'ailleurs venue nous faire partager avec les enfants leur passion pour le jardinage, à l'aide d'ateliers visant à végétaliser l'extérieur des locaux, mais aussi d'autres endroits dans le Monastier.

Une nouvelle année se prépare à petits pas, et l'Île Ô jeux n'a pas terminé de faire vivre de belles vacances aux enfants du village et d'autres horizons.



Les **services d'urgence** vous **rappellent** désormais avec le

# 0 800 112 112

**Ceci n'est pas un spam !**



Pensez à **enregistrer** dès maintenant ce numéro dans vos contacts

### Vous avez contacté les services d'urgence ?

Ils vous rappellent désormais avec un **numéro unique**, le **0 800 112 112**.

### Que se passe-t-il si je ne décroche pas et que j'essaie de rappeler ultérieurement ce numéro ?

Si vous composez le 0 800 112 112 (appel gratuit), vous serez renvoyés sur un message vocal, vous invitant à recomposer le numéro d'urgence correspondant à votre demande initiale.

Il est donc préférable de recontacter directement le service d'urgence concerné.

### Comment puis-je m'assurer que l'appel n'est pas frauduleux ?

Le 0 800 112 112 a été spécifiquement mis en place pour les rappels des services d'urgence : vous pouvez répondre à ce numéro en toute confiance !

Nous vous conseillons d'enregistrer dès à présent ce numéro dans vos contacts afin de l'identifier facilement et de ne pas le confondre avec un démarchage commercial.

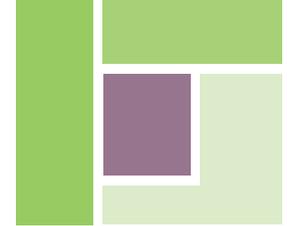
### En cas d'urgence, puis-je appeler directement le 0 800 112 112 ?

Non, le 0 800 112 112 ne remplace pas les numéros d'urgence.

En cas d'urgence vous devez continuer à composer les numéros d'urgence habituels, joignables gratuitement 24h sur 24, où vous serez alors mis en relation avec une personne en mesure de vous aider.

Pour rappel, les numéros d'urgence sont les suivants :

Numéro	Service
15	SAMU
17	Police ou gendarmerie
18	Pompier
112	Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)
197	Alerte attentat - alerte enlèvement



## Des statues mariales protectrices

En parcourant la rue principale du Monastier, notre œil peut être attiré par de nombreuses petites statues représentant la Vierge Marie que l'on retrouve sur plusieurs façades de maisons. La plupart sont en bon état et certaines font encore l'objet d'un entretien par les propriétaires. Une autre statue plus imposante domine le village sur le plateau de la Moutette. Pourquoi sont-elles là ? Quelle est leur signification ? Retour sur leurs histoires.

### La dévotion à la Vierge Marie

Dans la culture chrétienne, la dévotion à la Vierge Marie a très tôt rencontré une grande popularité. Figure humaine de la maternité, de la fidélité et de la compassion, elle pouvait sembler plus accessible aux fidèles. Les artistes, peintres et sculpteurs, ont dès le Moyen-Age représenté la mère de Jésus sous de multiples facettes que l'on retrouve aujourd'hui dans de nombreux édifices religieux, musées ou bibliothèques patrimoniales. Le Velay est une terre mariale ancienne comme en témoigne la fondation de la cathédrale du Puy dédiée à Marie depuis la fin de l'Antiquité. Le pèlerinage qui se met en place est à l'origine de la prospérité de la ville. La célèbre Vierge Noire est un autre symbole puissant de cet enracinement populaire même si on n'a pas percé tous ses mystères. Après la tourmente révolutionnaire qui vit une tentative d'éradication de la religion chrétienne avec de multiples destructions dont la plus symbolique fut celle de la Vierge Noire de la cathédrale du Puy, brûlée en place publique le 8 juin 1794 à l'occasion d'une fête civique dit de l'Être Suprême, le 19e siècle renoua avec le culte marial. Les apparitions de la Salette en 1846, celle de Lourdes bien sûr en 1858 ou celle de Pontmain en 1871 marquent l'histoire religieuse de la France même si ce phénomène n'est pas propre à notre pays. La proclamation en 1854 du dogme de l'Immaculée Conception, après des siècles de débats théologiques, par le pape Pie IX est également un marqueur important. Enfin, la construction de la statue Notre Dame de France au Puy et son inauguration le 12 septembre 1860 en présence de 120 000 fidèles témoigne de ce renouveau.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'installation ou la réinstallation de ces petites statues sur les façades des maisons dans des renforcements existants ou aménagés appelés niches oratoires, sur des appliques en pierre, dans des structures en bois ouvertes ou fermées. Au Puy, on compte une cinquantaine de ces installations mais toutes ne sont pas occupées par des statues. La Vierge Marie est la plus représentée mais on trouve aussi des saints ou des anges gardiens. Au Monastier, une dizaine sont encore bien visibles comme on l'a dit, les statues mariales dominent largement. Font exception, une statue de Saint-Joseph sur la façade de l'ancienne école des Frères, aujourd'hui musée de l'école ainsi qu'un remarquable ensemble statuaire représentant la Sainte Famille au n° 30 rue Saint-Pierre (maison qui accueillie dans les années 1990-2000 l'office de tourisme et dans des

temps plus anciens une structure médicale religieuse d'après les explications de mon père). Il est bien difficile de donner une datation pour les statues mais pour la plupart, elles ne remontent pas au-delà de la 2e moitié du 19e siècle qui voit se développer une industrie de l'ornement religieux qui va embellir les rues et les places des villes ainsi que l'intérieur des églises et autres chapelles. Ces statues ont d'abord et surtout un rôle de protection de la maison et de ses habitants, la figure maternelle de Marie étant tout à fait appropriée. Il en va différemment pour la statue très ancienne, située au début de la montée Saint-Chaffre.

### Notre Dame de Langlade



Cette statue est tout à fait saisissante quand on arrive au Monastier par la rue de Langlade, on ne peut pas la rater et son installation ne doit rien au hasard. Dans une niche ouvragée que Bernard Sanial attribue à la fin du Moyen-Age ou au début du 16e siècle, on trouve une Vierge en majesté. Assise sur un trône, elle porte l'Enfant Jésus couronné. Si une peinture bleue recouvre l'ensemble, des traces de polychromies plus anciennes sont visibles. Nous sommes là bien loin de la statuaire fin 19e siècle-début 20e siècle où la Vierge Marie est représentée tantôt sous la forme de l'Immaculée Conception avec un serpent écrasé à ses pieds, tantôt sous la forme de l'apparition de Lourdes ou tenant un chapelet. Curieusement cette statue de Langlade ne fait l'objet d'aucune protection patrimoniale alors qu'elle est en relation avec un événement historique important du Monastier qui s'est passé au 14e siècle. Nous sommes alors en pleine guerre de Cent Ans qui oppose les rois de France à ceux d'Angleterre. Les périodes



## Des statues mariales protectrices

de trêves voient des bandes armées se constituer suite au licenciement des soldats. Parcourant le pays, ces bandes appelées « routiers » se livraient au pillage et constituaient la principale menace pour les populations civiles. Le bourg du Monastier avec son abbaye était une proie de choix, un îlot de richesse bien que le monastère ne soit plus dans sa période la plus brillante. Les fortifications qui entouraient le bourg ne suffirent pas à empêcher son occupation par une de ces bandes commandées par Perrin Bouvetaut en 1362.

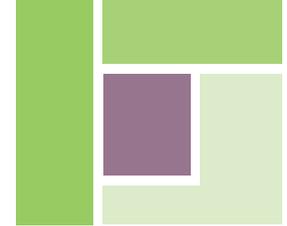
L'abbé Théodore Cénat de l'Herm, qui écrit en 1855 une histoire du monastère de la ville et des châteaux du Monastier, décrit l'évènement en ces termes : « ... il vint mettre le siège devant le monastère et le prit par escalade. Il pilla la ville et le monastère et brûla, au moins en partie, la rue appelée depuis Langlade. Il établit son quartier général à l'abbaye, d'où l'on dit qu'il chassa les religieux, ne voulant pas faire ménage avec eux, et il tint garnison dans la place pendant près de 2 ans. Pour s'y maintenir, il fit de fréquentes excursions dans les environs qu'il mettait à contribution, enlevant les troupeaux et commettant toutes sortes de vexations ». L'évènement nous est aussi connu à travers un long poème (dont nous retranscrivons qu'une petite partie) déclamé le 29 mai 1895 par l'abbé Rousset à l'occasion de la venue de l'évêque du Puy Mgr Guillois pour sa tournée pastorale marquée par la confirmation des enfants de la paroisse et l'inauguration de la nouvelle école des Frères du Sacré-Cœur. Ce poème retrace l'histoire du Monastier à partir de traditions orales qu'il faut bien sûr recontextualiser mais qui sont très intéressantes sur la transmission des évènements chez nos ancêtres :

« Cinq siècles sont passés. A leur tour les routiers  
Vont partout saccageant bourgades et moustiers.  
Les Anglais ! Les Anglais ! Ce cri sur nos montagnes  
Jette l'effroi. Le peuple accouru des campagnes  
Vient chercher au couvent un abri protecteur.  
Tout un quartier en feu de l'anglais destructeur  
Annonce le progrès, la rage et la puissance.  
De ce peuple alarmé qui prendra la défense ?  
A l'autel du martyr, ses vœux montent ardents.  
A nous Saint Théophrède, assistez vos enfants.  
A la Mère de Dieu, portez notre prière  
Nous implorons l'appui de son bras tutélaire.  
Théophrède a prié. Quel miracle éclatant  
Arrête de ce feu le progrès dévorant ?  
L'Anglais épouvanté, cesse toute bravade  
Et fuit en maudissant la Vierge de l'Anglade.  
L'image de Marie est encore sur nos murs  
Pour porter son bienfait jusqu'aux âges futurs ».

Quelques explications sont nécessaires pour bien comprendre cette source : l'appellation « moustier » désigne en ancien français un monastère, l'orthographe de Saint-Théophrède a varié un peu au gré du temps sachant qu'en patois, on le nomme Saint-Chaffre. Le vocable « Anglais » ne doit pas

désigner forcément des habitants d'outre-Manche, les routiers peuvent tout aussi bien être originaires du royaume de France. Seguin de Badefol seigneur gascon et routier réputé, occupa à la même époque le village de Châteauneuf de l'autre côté de la Gazeille. Si on suit le poème, la Vierge de Langlade existait déjà mais peut-être s'agit-il d'une autre statue que celle que nous connaissons aujourd'hui ? On lui attribue en tout cas le sauvetage du bourg ce qui se retrouve dans d'autres localités à cette époque (subissant également un siège de ces routiers, les consuls du Puy ordonnèrent d'organiser une procession avec la Vierge Noire le long des remparts de la ville pour dissuader l'ennemi d'attaquer). Revenons au Monastier qui est libéré en 1363, suite à l'intervention du vicomte de Polignac qui « vint, à son tour, assiéger ces aventuriers, leur prit la ville d'assaut le 7 mars suivant et tailla en pièce la garnison ». Nouveaux combats, nouvelles destructions par le feu, c'est sans doute là qu'il faut placer l'intervention providentielle qui « fit tourner le vent et évita la destruction totale par l'incendie des maisons ». Par la suite le quartier fut dénommé l'Anglade dont l'étymologie indique bien un lien avec des Anglais ou plus vraisemblablement avec des routiers pillards dont on conserva ainsi le souvenir, la statue servant de marqueur géographique sachant que d'autres sources historiques nous indiquent la construction d'une chapelle en l'honneur de la Vierge dans le secteur après ces évènements tragiques. Les périodes anciennes sont difficiles à étudier : les documents conservés sont peu nombreux, sujets à plusieurs interprétations car il faut se replacer dans la mentalité de l'époque bien différente de la nôtre. Les évènements sont pourtant bien attestés, le nom de la rue est ancien et la statue aussi. Si la Vierge de Langlade gardera une part de son mystère, il est plus facile de retracer l'histoire et la symbolique de celle qui a été installée sur le plateau de la Moutette.





## Des statues mariales protectrices

### Notre Dame du Bon Secours

Depuis les années 1950, plusieurs statues se sont succédées sur le plateau. La première est érigée en mai 1955. L'année précédente, le pape Pie XII a institué la fête de Marie « Reine de l'Univers » à l'occasion du centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception. Dans l'élan de cette année mariale, la paroisse du Monastier décide donc d'ériger une statue qui est l'œuvre de l'abbé Albert Richaud, curé du Monteil. Celle-ci à une envergure de 3 m de hauteur avec son piédestal, elle est entièrement due à la générosité des paroissiens. L'inauguration a lieu le 1er mai alors que commence le mois de Marie toujours très suivie en particulier dans les assemblées de villages. Le chanoine Assézat, curé archiprêtre (= doyen) du Monastier est à la manœuvre. Il a convié l'évêque du Puy, Mgr Chappe, la municipalité conduite par M. Mazet, les représentants des paroisses environnantes ainsi que « les compatriotes vivant à l'étranger en particulier ceux résidant au Puy ou ailleurs ». Un millier de personnes participent à une procession qui débute à 14 h 30. L'harmonie Saint-Chaffre assure l'accompagnement musical et après la bénédiction de la nouvelle statue, les fidèles reprennent le Salve Regina. La journée se termine par l'inauguration des cloches électrifiées de l'église et l'article du Renouveau précise aussi que la rue principale du bourg est équipée depuis peu par 40 lampes électriques.

Cette statue reste en place jusqu'à l'été 1970. Le bulletin paroissial de l'époque, l'Echo de Saint-Chaffre nous donne de nombreux renseignements sur le déroulé des événements. Le 2 août, un violent orage et la foudre mettent à bas la statue. Le père Deberle décide d'en commander une nouvelle à un sculpteur de la Drôme, Monsieur Hartemann. La statue est de moindre envergure même si on réutilise le piédestal. « Elle est plus fine et gracieuse » que la précédente, la Vierge porte l'enfant Jésus. La statue fait 1 m 50, elle pèse 200 kg pour un coût de 2 500 francs toujours financé par les dons des paroissiens. L'inauguration est prévue pour le dimanche 2 mai 1971. La veille une procession aux flambeaux est organisée autour de l'abbatiale après la messe anticipée. L'évêque du Puy, Mgr Dozolme participe à la cérémonie. Malgré un temps « froid et maussade », plusieurs centaines de personnes se retrouvent pour la procession qui a été sonorisée grâce à un micro haut-parleur portatif. La journée se termine par la mise à l'honneur d'un prêtre, l'abbé Régis Pascal vicaire au Monastier depuis 1963 et qui part comme missionnaire au Cameroun. Un pot de l'amitié est servi à l'école des Frères en présence d'un prêtre camerounais, le père Alexis Atanga qui expose à l'assistance la manière d'être et de vivre de ses compatriotes africains.

Une nouvelle fois, les aléas climatiques vont briser cette statue à l'été 1990. Le 12 août, de gros orages secouent le sud du département. Un départ de feu est signalé dans un bois à Costechaud sur la commune de Présailles, des coulées

de boues ravages Cussac. Le Monastier n'est pas n'ont plus épargné. Régis Gérentes qui est alors le correspondant local de la météo relève 69,4 mm d'eau au mètre carré à la Fredeyre. La statue de la Vierge est une nouvelle fois foudroyée. Le père Paul Best entreprend d'en installer une nouvelle. Le 9 mai 1992, une réunion « des bonnes volontés de la paroisse » a lieu à Saint-Joseph. On décide de commander une statue de la Vierge à l'Enfant aux moines de l'abbaye de Flavigny (Côte-d'Or) pour un coût de 21 000 francs. Cette statue en pierre de la Meuse doit résister au gel et on l'installe sur un piédestal en basalte. On envisage aussi de déplacer le lieu d'installation de quelques centaines de mètres afin d'être moins exposé à la foudre. Le lieu choisi, appelé Lachamp, est plus facile d'accès en bordure du chemin de Saint-Régis avec la possibilité d'avoir un parking les jours de pèlerinage. Le départ du père Best à l'été 1992 retarde un peu le projet qui aboutit finalement le 27 juin 1993 avec l'inauguration et la bénédiction de l'actuelle statue en présence de Mgr Brincard, des prêtres du canton et de 500 personnes environ. Depuis plus de 30 ans, Notre Dame du Bon Secours veille donc sur le Monastier ; les orages n'ont pas manqué mais le choix de modifier son emplacement s'est révélé pour l'instant judicieux.

### Epilogue sur notre histoire

Retrouver l'histoire de nos ancêtres récents (arrière grands-parents, grands-parents) passe souvent par la consultation des journaux locaux, surtout ceux qui paraissent à partir des années 1880 car on a des précisions sur les localités. Mais, il existe aussi une autre source historique majeure pour notre histoire, pour la vie quotidienne des personnes avec les bulletins paroissiaux. Au Monastier, ce type de publication commence en 1934 avec l'abbé Arzac sur 2 feuillets imprimés puis, à partir de 1938, avec l'Echo de Saint-Théofrède auquel succède l'Echo Saint-Chaffre en 1964 et enfin Nostre Caire de 1975 au début des années 2000. Si les archives départementales conservent un certain nombre de numéros tout comme la paroisse, les lacunes sont très importantes pour les années 30, 40 et 50. Des greniers en renferment sans doute. Au lieu de les détruire ou de les laisser se décomposer, déposons-les en mairie ou au presbytère, la transmission de notre histoire en sera renforcée pour les prochaines générations. Notre Dame de Langlade et Notre Dame du Bon Secours ne diront pas le contraire !

Richard Crespy





## Les Terrasses de la Gazeille

### **Les Terrasses de la Gazeille en première ligne contre les infections respiratoires grâce à une technologie innovante !**

Notre EHPAD, Les Terrasses de la Gazeille, s'engage pour la santé de ses résidents en participant activement à l'étude RESPROTECT, un projet scientifique visant à limiter les infections respiratoires. Grâce à une technologie novatrice, cette étude explore les bénéfices des dispositifs de décontamination de l'air utilisant des rayons ultraviolets (UV-C), dans la lutte contre les infections respiratoires.

#### **Pourquoi cette étude est essentielle ?**

Les infections respiratoires, comme la grippe, la Covid19 et la coqueluche, constituent la première cause de mortalité d'origine infectieuse en EHPAD et la première cause infectieuse de transfert vers l'hôpital. Les résidents d'EHPAD sont particulièrement vulnérables à ces infections, en raison de leur âge et de leur état de santé. En effet, il y a 30 fois plus d'infections respiratoires chez les personnes vivants en EHPAD que dans la population générale. Des études ont montré que les maladies infectieuses étaient la cause de 21 à 55% des décès en EHPAD dont 60% étaient d'origine pulmonaire. L'objectif de RESPROTECT est clair : déterminer si l'utilisation de ces dispositifs de décontamination de l'air permet de réduire significativement ces infections respiratoires pour offrir un cadre de vie plus sûr aux résidents.

#### **Une technologie à la pointe de l'innovation**

Les systèmes UV, placés en hauteur dans les pièces (à plus de 2,20 m), décontaminent l'air en neutralisant les germes et les virus qui y circulent. Les dispositifs créent une couche d'UV en haut de pièce au niveau du plafond. L'air expiré par les résidents est chaud et va donc naturellement monter dans la pièce et atteindre cette couche d'UV pour y être décontaminé. De même, grâce aux brassage global de l'air, l'ensemble de la pièce équipé est décontaminé. Cette technologie, créée dans les années 1930 aux USA, fonctionne sans risque pour les résidents, car les rayons UV-C ne sont

jamais en contact direct avec eux. Des contrôles réguliers garantissent une sécurité optimale. Dans le cadre de cette étude, les dispositifs sont conçus par une société du Puy-en-Velay et fabriqués en France. Ces dispositifs éco-conçus, basse consommation et ne faisant aucun bruit, sont installés dans les salles communes des EHPADs (pas dans les chambres) pour éviter au maximum les infections.

#### **Quels bénéfices pour nos résidents ?**

L'étude vise à réduire le nombre d'infections respiratoires aiguës. Cela signifie moins de maladies graves, moins de transferts vers l'hôpital, et surtout une meilleure qualité de vie pour les résidents. Réduire le nombre de malades permet également de libérer plus de temps pour les soignants. Des études ont mis en évidence le lien entre charge virale (la quantité de virus dans l'environnement) et sévérité de la maladie, notamment pour la Covid19. En améliorant la qualité de l'air, ces dispositifs pourraient donc diminuer la gravité des maladies en cas d'infection.

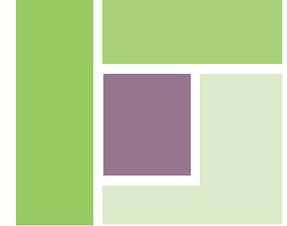
#### **Un investissement pour l'avenir de notre EHPAD**

L'étude RESPROTECT se déroulera sur deux périodes hivernales de 7 mois (1er octobre au 1er mai). À son terme, notre établissement pourra conserver les dispositifs installés et devra en assurer la maintenance. Cette opportunité unique nous permet de doter durablement notre EHPAD d'une technologie de pointe pour la prévention des infections.

#### **Un projet collectif pour la santé des aînés**

RESPROTECT rassemble 12 EHPADs du département de la Haute-Loire et concerne plus de 1 000 résidents. Les résultats de cette étude seront partagés avec la communauté scientifique, et avec notre EHPAD, en garantissant la confidentialité absolue des données, ainsi que l'anonymat des structures participantes et des résidents suivis. Notre EHPAD s'est engagé à une participation active à cette étude qui pourrait transformer les pratiques de tous les établissements similaires et nous permettre d'agir encore mieux en faveur de la santé de nos aînés.





# Logement : signalez la présence de mэрule

La Commune du Monastier sur Gazeille recense plusieurs cas de mэрule en centre-historique notamment. Toute présence doit être signalée par les occupants et traitée par des experts.

La mэрule est un champignon lignivore qui dégrade la cellulose. Elle se développe dans des conditions particulières :

- Humidité minimale du bois entre 22 et 35%
- Température entre 5°C et 25°C (optimale entre 19°C et 21°C)
- Atmosphère confinée
- Obscurité favorisante
- Toutes espèces de bois sont susceptibles d'être attaquées avec une préférence pour les résineux.

Le développement de la mэрule révèle souvent un défaut de ventilation du logement. Elle peut se propager aux bâtiments environnants par les menuiseries ou en traversant les maçonneries.

Le bois attaqué va devenir sec, friable et cassant et se dégrader en pourriture cubique. La mэрule va altérer la résistance mécanique des boiseries (linteaux, charpente, plancher, menuiseries, etc.) et entraîner la dégradation de la structure du bâtiment qui peut présenter un risque d'effondrement, mettant en péril la sécurité des occupants et des riverains.

Ce champignon provoque également des allergies s'il se développe dans les pièces à vivre. Ce risque sanitaire peut impacter les occupants et les riverains.

En cas de doute, les occupants (propriétaires ou locataires) doivent faire prélever et analyser un échantillon de moisissure par un expert qui révélera l'espèce de champignon et les dégâts sur le bâtiment. Si la présence de mэрule est confirmée, les propriétaires ont l'obligation de la déclarer en mairie (article L 133-7 du Code de la

Construction et de l'Habitation) et de traiter l'habitation par une entreprise spécialisée.

Heureusement, la mэрule n'est pas une fatalité. Plusieurs solutions préventives existent en cas de rénovation ou de construction neuve pour éviter sa présence et sa propagation. Ces mesures détaillées par l'agence nationale de l'habitat (ANAH) sont à retrouver ici : <https://merule-info.com/ressources/PDF/MER/dossier-merule-agence-de-l-habitat-anah.pdf>

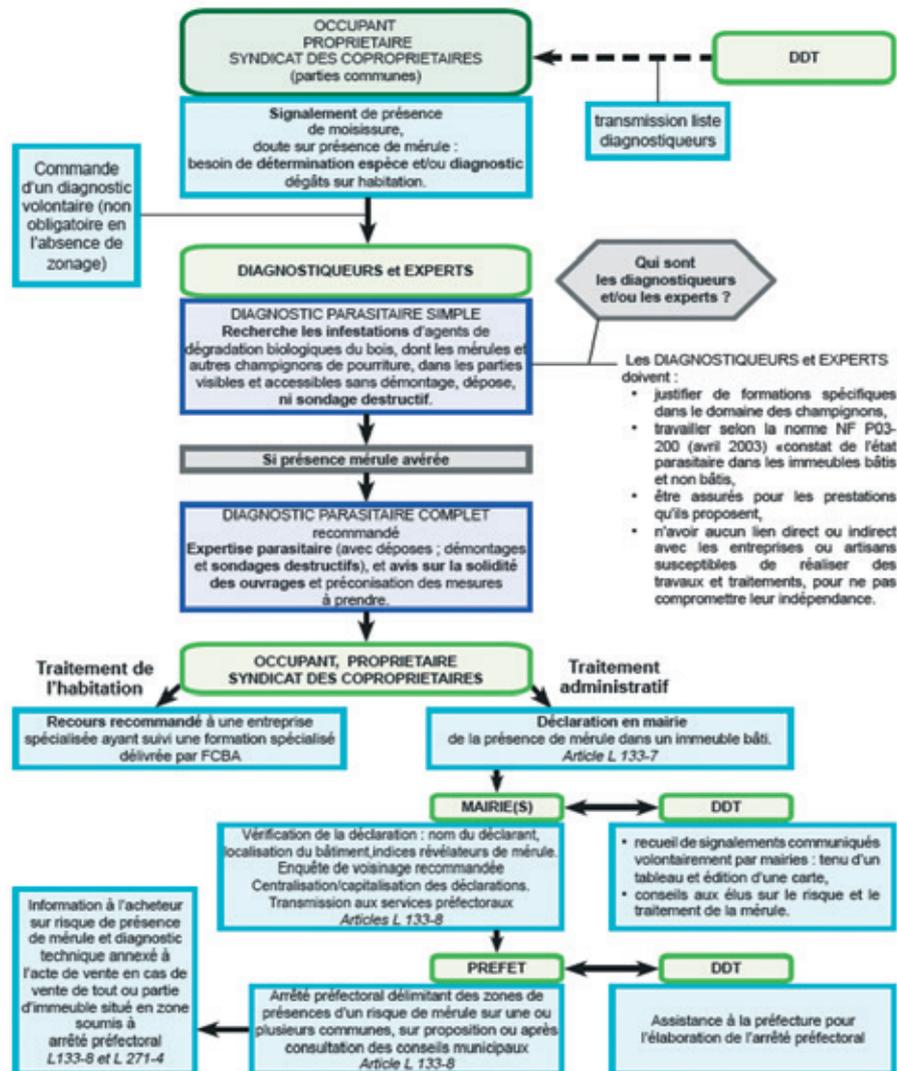
Des solutions curatives s'avèrent également efficaces pour se débarrasser de la mэрule :

- Supprimer la source d'humidité
- Recréer une ventilation suffisante
- Mettre à nue les maçonneries
- Remplacer les bois atteints
- Bruler les murs, brosser
- Traiter en profondeur les murs avec fongicides
- Le recours a diagnostiqueur qualifié n'est pas obligatoire mais conseillé
- Le recours a une entreprise certifiée n'est pas obligatoire mais conseillé

Pour plus d'informations, contactez Marie POISSON, cheffe de projet Petite Ville de Demain à la Mairie du Monastier sur Gazeille.

Sources : ARS Auvergne-Rhône-Alpes, Préfecture de Haute-Loire, ANAH

## Procédure d'un cas de mэрule pour un occupant





04 71 05 09 40  
06 40 10 97 69

Avenue des Ecoles  
43150 Le Monastier-sur-Gazeille

# AMBULANCES - VSL - TAXI

- ✓ Nous pouvons vous accompagner si vous le souhaitez dans vos démarches administratives avant les transports.
- ✓ Nous effectuons tous types de transports médicaux : chimiothérapie, radiothérapie, dialyse, consultation et hospitalisation.
- ✓ Nous sommes équipés d'ambulances, de VSL et de taxis, véhicules récents et confortables.
- ✓ Nous vous proposons aussi un transport à titre privé pour des départs sur aéroports, gares ou toute autre destination.
- ✓ Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos interrogations et inquiétudes au 9 avenue des Ecoles, 43150 Le Monastier-sur-Gazeille.

*Toute l'équipe reste à votre disposition pour vous rendre service du mieux possible.*

ads 2.3 Retournac

## OPTIQUE DU MEZENC

Votre opticien près de chez vous



**OFFRE AVANT  
LE 31/12/2025**



OPTIQUE DU MEZENC

11 place François d'Estaing - 43150 LE MONASTIER SUR GAZEILLE  
(en face de la pharmacie)

Du mardi au vendredi : 8h45/12h et 14h/18h45. Le samedi 9h/12h  
Tél. : 04 71 05 09 84

OPTIQUE DU MEZENC



*Trente euros ou  
cinquante euros*

**30€ ou 50€**

**A valoir :** chez Optique du Mezenc  
11 place François d'Estaing  
43150 Le Monastier sur Gazeille

Offre avant  
le 31/12/2025

30 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres unifocaux) d'un montant minimum de 300 € \*  
50 € sur l'achat d'un équipement optique (monture + 2 verres progressifs) d'un montant minimum de 500 € \*  
\* Offre cumulable avec une 2<sup>ème</sup> paire

**TAXI** *Mialon-Pugnere*  
ADS N°1 ET ADS N°3  
**Le Monastier**  
**04 71 03 94 36**  
Transports médicaux - 7J/7 - Toutes distances

**Mathieu romain**  
04 71 01 54 42  
06 32 66 26 45  
mathieuromain@outlook.fr

MAÇONNERIE  
CHARPENTE  
COUVERTURE

**CRESPE & FILS**  
TERRASSEMENT - MAÇONNERIE  
CHARPENTE - COUVERTURE  
LE MONASTIER / GAZEILLE  
TÉL. 06 77 74 31 75

### Magazine municipal du Monastier-sur-Gazeille

Rédaction - Diffusion : Mairie du Monastier-sur-Gazeille - Tél. 04 71 03 80 01

Conception - Edition - Régie publicitaire - Impression : **EXCEPTO**

BP 90045 - 43002 Le Puy-en-Velay Cedex - Tél. 04 71 09 77 85 - www.excepto.fr

Imprimé sur papier recyclé.

Réproduction interdite - Dépôt légal à parution. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

Le Comité de Rédaction remercie toutes les personnes et associations qui ont pris le temps de rédiger des articles et d'envoyer des photos. Merci également aux annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.